COLLECTION LYONNAISE
N° 8

CATALOGUE
DES ANTIQUES ÉRECTIONS
DES VILLES
Cités, Fleuves & Fontaines
ASSISES ÈS TROIS GAULES

PAR

GILLES CORROZET, Parisien

ET

CLAUDE CHAMPIER, Lyonnais

PREMIÈRE PARTIE





LYON
HENRY GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
65, rue de la République, 65
1882

CATALOGUE

DES ANTIQUES ÉRECTIONS

DES

VILLES DES GAULES

La *Collection Lyonnaise* eſt tirée à 100 exemplaires, dont 82 pour le commerce,

SAVOIR :

Papier Hollande......................	60
Papier teinté........	20
Papier Chine............	2

COLLECTION LYONNAISE
N° 8

CATALOGUE
DES ANTIQUES ÉRECTIONS
DES VILLES
Cités, Fleuves & Fontaines
ASSISES ÈS TROIS GAULES

PAR

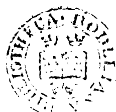
GILLES CORROZET, Parisien

ET

CLAUDE CHAMPIER, Lyonnais

PREMIÈRE PARTIE





LYON
HENRY GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
65, rue de la République, 65
1882

IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND

3, rue Stella, 3



AVANT-PROPOS

Deux raiſons principales ont motivé la réimpreſſion de ces opuſcules de Gilles Corrozet & de Claude Champier & leur admiſſion dans la préſente collection : la première, les pages véritablement intéreſſantes pour la région lyonnaiſe que l'on rencontre dans les petits traités *de la Fondation des Villes, des Fleuves & Fontaines admirables, & des Saintz Lieux des Gaules;* la deuxième, leur rareté

dans le commerce & le prix élevé qu'ils atteignent dans les ventes publiques. Il eſt très peu de grandes bibliothèques qui les poſſèdent, & l'érudit qui déſire les conſulter doit avoir recours bien ſouvent à un amateur privilégié.

Gilles Corrozet, l'auteur de la première partie du recueil, *le Catalogue des Villes & Cités aſſiſes es pays Gaules,* naquit à Paris le 4 janvier 1510 & mourut le 4 juillet 1568. Il était imprimeur-libraire. On lui doit un très grand nombre d'ouvrages dont Niceron a donné la liſte (1). Son *Catalogue des Villes* eſt, à proprement parler, une compilation de légendes ſur l'ori-

(1) *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres*, t. XXIV.

gine des vieilles cités de la Gaule, compilation que Claude Champier, à peine âgé de 18 ans, comme il le dit lui-même dans la préface *des Singularités des Gaules*, voulut compléter, en publiant ses notices sur Vienne, Ambrun, Gap, Die, Orange, Avignon, &c.

Claude Champier naquit à Lyon vers 1520. Il était fils de Symphorien Champier, qui sut se faire un nom dans la médecine & dans les lettres, qu'il cultivait non sans succès. Son aïeul était à la fois notaire & apothicaire à Saint-Symphorien-le-Châtel. Les *Singularitez* furent publiées pour la première fois à Paris, en 1538. Son traité des *Lieux Saincts* parut à Lyon en 1556. On n'est pas exactement fixé sur la date de sa mort.

Nous donnons cette nouvelle édition du *Catalogue* de Corrozet & des petits traités de Claude Champier d'après l'édition gothique publiée in-16, à Lyon, par le libraire Françoys Juste. Nous avons reproduit scrupuleusement le texte, mais toutefois en complétant les abréviations usitées au XVIe siècle & dont tout le monde alors connaissait la clef, en supprimant les capitales par trop inutiles, & en modifiant quelque peu la ponctuation & cela pour rendre plus facile la lecture de ce livre curieux.

Lyon, 20 juin 1882.



LE CATALOGUE

Des antiques érections des Villes

Et Cités, Fleuves & Fontaines, aſſiſes es troys Gaules, c'eſt aſſavoir Celticque, Belgicque & Aquitaine, contenant deulx livres. Le premier faict & composé par Gilles Corrozet Pariſien. Le ſecond par Claude Champier Lyonnois, avec ung petit traicté des Fleuves & Fontaines admirables, eſtans eſdictes Gaules.

Hiſtoire très utile & délectable nouvellement miſe en lumière.



ON LES VEND A LYON

Chez François JUSTE

M. D. XXXIX.



A très-noble

& très illuſtre Prince Monſieur le Daulphin François de Valois, filz du très-chreſtien Roy de France, Claude Champier, voſtre très-humble ſubject, ſalut & renommée immortelle.

P*LATON, en ſon livre qu'il a faict du monde, Prince très-illuſtre, ſemble vouloir entendre qu'aulcun vivant ne doibve ignorer l'origine & nobleſſe du pais dont il a prins ſa naiſſance & nourriture, ne auſſi les fortunes & adventures d'icelluy. Mais en ce ay congneu pluſieurs hiſtoriens*

François, voire presque tous ceulx qui en langue Gallique ont descript, avoir beaucoup de choses omis, & moins satisfaict que la dignité de l'histoire des gestes Galliques ne méritoit. Dont au moyen desdictz escrips ainsi imparfaictz & l'histoire mal congneue s'est ensuivy que les cités de Gaules aient perdu par le passé beaucoup de leur estime & réputation entre gens estrangiers & loingtains; laquelle chose doibt certes à nous François par trop desplaire, attendu mesmement que presque tous les Princes occidentaulx n'ignorent pas avoir prins & espuisé leur première gloire & resplendeur des Princes de France: les Roys d'Angleterre par les filles qu'ilz ont prins en mariage de la maison de France, les Archeducs d'Autriche par Marie, fille du duc Charles de Bourgongne, d'où sont procédés & issus Philippes, roy de Castille, & Charles, à présent Empereur des Germains & Roy des Espaignes, les Ducs de Lorraine par Loys d'Anjou & conte de Provence, filz de Charles le quint roy de France. Que si naguière Gilles Corrozet a voulu

retirer en lumière par briefve & compendieuse narration l'histoire de l'érection des cités antiques des Gaules, laquelle quasi estoit tumbée en décadence, il a monstré en ce le bon vouloir qu'il ha a son païs; mais pour ce que ladicte histoire estant de si pénible labeur, voire tant difficile & obscure qu'ung seul homme n'y peut bonnement souffire, a délaissé en son livre plusieurs desdictes Cités, en ce temps de la monarchie du Roy très-chrestien vostre père, que toutes sciences sont plus esclarcies, ay stimulé & enhardy mon entendement d'augmenter à mon pouvoir ladicte histoire des érections des Gaules, & à vous la consacrer & très-humblement dédier, comme à Prince seul héritier futur desdictes Gaules & en qui riens ne se peult recongnoistre fors une naifve nature aornée de toutes vertus, bontés, noblesses, magnificence & félicité heureuse, tellement que vous estes celluy seul, soubz le règne duquel tout le peuple non seullement de Gaules, ains de toute Chrestienté athent espère une bien heurée tranquillité de vie. Il vous plaira, Prince très-heureux,

recevoir les premices de mon engin rude & débile. Le don est petit, mais procède d'ung très-humble vouloir, & petit donne (comme l'on dict), qui petit ha.



Au Leƈteur

Sy au jugement de ton noble eſprit (o gracieulx leƈteur), ſemble rude & mal conſonant n'avoir par moy gardé en ceſte deſcription l'ordre des Citez ſelon les pays & lieulx où elles ſont ſituées & aſſiſes & ainſy qu'elles ſont prochaines les unes des aultres, tu me tiendras pour excuſé, conſidérant que ce n'eſt cy une coſmographie, & que pluſtoſt ay voulu obſerver l'intégrité des hiſtoires, enſemble l'ordre & ſucceſſion des temps de leurs fondations en chaſcune diviſion des trois Gaules jadis par les anciens deſcritte, que toute autre choſe. Et auſſi tu ne feras eſmerveillé ſy quelque foys tu trouve diſcrépance ès daƈtes d'iceulx temps veu & conſidéré que cecy eſt ung recueil & boucquet dont les fleurs ont eſté de divers jardins cueillies. Et pour ce que par la pluralité des volumes dont je me ſuis aydé en la compoſition de ceſte hiſtoire, deſquelz les ungs

nombroyent les ans dès le commencement du monde, les aultres comptoient depuis la fondation de Troye, les aultres de Romme, & les autres devant & après la Nativité de Noſtre Seigneur Jéſuchriſt, il euſt eſté inpoſſible de bien accorder icelles dattes, je les ay miſes ſelon l'opinion des Auɛteurs où je les ay trouvées. D'avantaige il te plaira ne uſer envers moy d'aulcun blaſme ou murmure pourtant qu'en ceſte notre deſcription n'eſt pas la quatrième partie des Cités aſſiſes ès trois Gaules, pour ce que par la grant antiquité d'icelles ou par la pareſſe & nonchalance des anciens n'en eſt riens trouvé par eſcript qu'en bien petit nombre; toutes fois, à mon pouvoir, celles de la fondation deſquelles j'ay eſté faict certain par aulcun Auɛteur, je les y ay inſérées & miſes. Reçoy doncques cé mien petit labeur, de cueur benivole, pour agréable, lequel je te préſente & offre pour arres de cy après avoir mieulx pendant que le reſte viendra à lumière.

Plus que moins.

Affin que le lecteur ne s'esbahyſſe de la variété des dates en ce livre eſcriptes, & pour le relever de peine nous avons mis les computations des ans de ſept aages ſelon les opinions de divers hiſtoriens.

La computation de la Bible & des Hébrieulx ſont ſept, c'eſt aſſavoir :

1 2 3 4 5 6 7

La création du monde juſques au déluge . .	1656
Le déluge juſques à Abraham	292
La nativité d'Abraham juſques à l'iſſue d'Egypte	505
L'iſſue d'Egypte juſques au temple Salomon .	480
L'édification du temple juſques à la captivité.	440
La captivité de Babilone juſques à Noſtre-Seigneur	579
La Nativité de Noſtre-Seigneur juſques à maintenant	1539

La computation de Euſèbe & aultres cronicqueurs ſont ſix, c'eſt aſſavoir :

1 2 3 4 5 6

La création du monde juſques au déluge . . .	2242
Le déluge juſques à Abraham	942
La nativité d'Abraham juſques à David . . .	941
Le règne de David juſques à la tranſmigration	485
La tranſmigration de Babilone juſques à Jeſuchriſt	589
La nativité de Jeſuchriſt juſques au temps préſent	1539



MICHEL D'AMBOISE

dict l'esclave fortuné,

Au Lecteur

S'on doibt louer les fondateurs anticques
Des grands citez & des villes Galicques
Et pour leurs faictz s'ilz sont dignes d'avoir
Fame, renom, louenges magnificques,
Je soustiendray honneurs scientificques
Au regard d'eulx estre deubz au sçavoir
De Corrozet, qui s'est mis en debvoir
De bastir mieulx ; car tout qu'ilz ont faict,
Comme fragille, un jour sera deffaict
Par mort ou temps, & cestuy ne mourra
Pour quelque temps ou malheur qui courra,
Car c'est ouvraige éternel & parfaict.

Dieu & non plus.

RESPONCE

Ce qu'il a faict n'eſt point pour avoir gloire,
Loz, ny honneur, ne grande renommée,
Car auſſi bien ſera il tranſitoire,
Comme vapeur ou obſcure fumée,
Par temps ſera toute œuvre conſommée ;
Mais c'eſt affin que les habitateurs
Soient tous certains de leurs bons fondateurs,
Et que chaſcun ait ſes propres louanges,
En enſuivant les Galicques autheurs,
De s'anoblir comme ſont les eſtranges.

Plus que moins.

G. MOISSON

dict le Triste,

Au Lecteur

Huictain.

Travail d'esprit & labeur diligent
Ont amassé ceste grande richesse
Dont maint cerveau estoit fort indigent,
Et se plaignoit de sy longue foblesse ;
Mais peu à peu nous à monstré l'adresse
L'autheur présent, qu'il mect devant voz yeulx,
O bons Lecteurs. Doncq pour telle largesse,
Louez son œuvre, espérant d'avoir mieulx.

Triste & joyeux





APRÈS que l'aage Saturnien, aage de paix, d'amour & de concorde, par les héroicques vers des illuftres poëtes tant haultement célébré & par eulx l'Aage d'Or appelé, fut paffez, & que l'Aage de fer, aage d'inimitié, de haine, d'avarice, de deftruction de bonnes meurs vint à luy fuccéder, lorfque les peuples changèrent leurs bonnes couftumes en maulvaifes & tyrannie, feigneurie & ambition, commencèrent à régner. Les anciens par humaine fapience congnoiffans la rudeffe & rufticité des humains, & comment toutes

chofes par faulte d'amour, congnoiffance, benivolence & permanante fociété deviennent caducques, tranfitoires & déchéent à néant, conceurent en leurs courages d'eulx affembler par turbes & compaignies entre lefquelles fuft entretenue vraye foy & fidélité, & eflevèrent lieux & places convenables & commodes à habiter, environnans certaine quantité & efpace de terre par murailles, foffez & portes, au dedans defquelles édiffièrent maifons, habitacles & lieux propices pour demourer. Laquelle habitation ilz appellèrent cité, quafi de citoyens unité, pour ce que en ces lieux amour commença à renaiftre, juftice à florir & loy a eftre obéye. Les unes defquelles fe gouvernèrent par Roys, lequel gouvernement ilz appellèrent Monarchie, comme firent ceulx de Babylone les premiers; les aultres furent conduictes par certain nombre des plus prudens & faiges hommes, comme Romme & Athènes, & cela ilz appellèrent Ariftocracie; les aultres

furent régies & gouvernées par la tourbe & cohorte populaire, & ce tiers régime Démocracie eſtoit nommé. Aucunes citez commencèrent à eſtre baſties par tyrannie, ſeigneurie & convoitiſe, comme celle que Cayn édifia (qui eſt la première cité), & la nomma Enoch, pour en icelle aſſembler tous ſes larrecins & pillages. Nembroth auſſi feit baſtir l'incredible tour de Babylone, pour réſiſter contre la divine puiſſance. Néantmoins la grande multitude des villes & citez ont eſté baſties & faictes ſur fondemens de loyaulté, fidélité & humaine ſociété pour vivre en paix & parfaicte amitié civile, affin que chaſcun, ſelon ſon art & practique, en icelle peuſt vivre ſeurement. Puis doncques que les cités ſont remplies de tant louables utilitez qu'on ne le peut narrer & racompter, c'eſt choſe raiſonnable d'eſcrire les noms & qualités des fondateurs d'icelles & qui premier les inſtaurèrent. Et pour ce que pluſieurs grans orateurs & hiſtoriographes ont

traicté d'icelles choses & principallement des estranges nations (non pas que je prétende acquérir le nom de croniqueur & historien) je traicteray des fondations, constructions & édifices de la plusspart des villes & citez de Gaule & pays circonvoysins, comme je l'ay trouvé & recueilly ès livres de divers autheurs. Pour laquelle chose faire il est requis & nécessaire d'entendre la division des Gaules, qui sont séparées en trois parties, lesquelles par les anciens & modernes autheurs sont appelées : la première Gaule celticque, la seconde Gaule belgicque, & la tierce Gaule aquitanicque.

Gaule celticque, qui est à bien dire noble, preint sa dénomination de Juppiter Celte, neufviesme Roy de Gaule (selon Berose de Caldée), laquelle commence au fleuve de Seine & s'estend jusques à la rivière de Loire, & court de la rivière de Marne, jusques au fleuve du Rosne; & du costé de

la terre des Belges & d'Aquitaine touche à la grant mer Océane & à la mer Britannicque. Les cités principalles ſont : Paris, Sens, Authun, Lyon, Maſcon, Chaſlon, Auxerre, Troyes, Meaulx, Orléans, Bloys, Chartres, Rouen, Evreux, Couſtances & tout le pays de Normandie, Angiers, Mans, Nantes & la plus grant part des villes & citez armoricques qu'on dit Bretaigne, Nevers, Vienne, Grenoble, Avignon, Arles, Marſeille, Aix en Prouvence, Nice & pluſieurs aultres laiſſées à cauſe de briefveté.

GAULE BELGICQUE commence au fleuve du Rhin, partie vers Septentrion, partie vers Orient, & s'eſtend juſques ès rivières de Seine & Marne. A icelle partie bailla le nom (par le récit dudict Beroſe) Belgius, quatorziéſme roy des Gaules, & contient ces plus renommées citez : Cambray, Valantiennes, Couloigne, Conſtance, Utreth, Trèves, Magonce, Strabourg, Aix-la-Chapelle, Baſle, Liège,

Tournay, Arras, Amiens, Beauvais, Senlis, Laon, Noion, Soiſſons, Reims, Chaalons en Champaigne, Metz, Langres, Toul, Verdum, Genefve, Chambéry & aultres.

GAULE AQUITANICQUE eſt ainſi nommée à cauſe de l'abondance des eaux qui ſont en ycelle, & commence à la rivière de Loire & va juſques aux montaignes Pirrenées, qui ſéparent les Françoys des Eſpaignolz. Les principalles citez d'icelle ſont : Narbonne, Toulouſe, Cahors, Rodetz, Lymoges, Bordeaulx, Périgort, Xainctes, Baionne, Clermont, Bourges, Tours, Carcaſſonne, Foix, Leſtore, Alebreth, Poitiers, Luſignen & aultres. D'une partie deſquelles villes & citez ſe deſcripray les fondations commenceant à celles qui ſont ſitués en la Celticque finiſſant à celles d'Acquitaine, ſuppliant les begnins lecteurs (avec toute excuſe) avoir mon petit & rude labeur pour agréable.

Plus que moins.

Les fondations des villes et citez assises en la Gaule celticque

Aux généroſiſſimes & illuſtres Françoys.

J'ai propoſé, ainſi que Dieu l'ottroye
Par ſa bonté, O noble ſang de Troye,
Françoys très preux, illuſtres & inſignes,
Ayans d'honneur & nobleſſe les ſignes,
Dire & narrer maintes fondations,
Accroiſſemens & les conſtructions,
Des lieux urbains de chaſcune cité,
Comme par mainct autheur eſt récité.
Je deſcripray comme, au pays de France,
Pluſieurs citez ont prins leurs accroiſſance,
Leurs baſtimens & leurs mutations,
Pareillement des aultres nations,
Autant pour vray que les Gaules contiennent,
De qui pluſieurs les ſeigneuries tiennent,
En commençant à la Gaule celticque,
De qui premier le baſtiment diray,
Et mon hiſtoire ainſi commenceray.

La fondation de Sens.

Après les grandes inundations des eaux & le Déluge fut paſſé, tous les hiſtoriens s'accordent que le bon patriarche par les Hébrieux nommé Noé & par les Latins Janus, fondateur de la cité de Gênes en Italie, diviſa toutes les terres du monde en troys parties. La première deſquelles appellée Aſie, donna à ſon filz Sem ; la ſeconde nommée Africque bailla à ſon filz Cam ſurnommé Zoroaſtres, inventeur de l'art magicque, & la tierce partie nommée Europe diſtribua à ſon filz Japhet, lequel eut pluſieurs enfans, entre leſquelz Samothes, ſurnommé Dis, eſtoit le quatrieſme, qui par ſon ayeul, le bon père Noé, fut créé & eſtably premier Saturne & roy de Gaule, l'an de la création du monde trois mil cent & ung an, & avant la Nativité de Noſtre

Seigneur deux mil cent vingt ans, ſelon Achiles Gaſſarus, en ſon Epithome des cronicques, & ſelon Jehan le Maire, l'an du Déluge cent XL, & avant l'Incarnation de Noſtre Seigneur deux mil IIII XX. VIII. Celluy Samothes, premier roy des Gauloys ou Françoys, édiffia & fonda la cité de Sens en Bourgongne, en Gaule celticque, ainſi que récite Charles de Sainct-Gelais, eſleu d'Angouleſme, au prologue qu'il a faict en la tranſlation du livre des Machabées, & fut devant la conſtruction de la cité de Troye cinq cens vingt neuf ans, & après ladicte inondation & Déluge des eaux cent quarante cinq ans, ſelon ledict de Sainct Gelais. Ceſte cité, comme il appert, eſt la plus ancienne du Royaulme de France, pour ce qu'elle fut édiffiée par le premier roy de Gaule, ſitoſt après le Déluge, & d'icelle eſt dénommée toute la province Gaule Senonaiſe ou Senonence, qui anciennement avoit grande authorité ſur les citez de Gaule cel-

ticque, & eſt très abondante en vignes, fruiĉts, bledz, ruiſſeaulx, fleuves & fontaines. Ceulx de Sens, comme diĉt l'autheur de la Mer des hiſtoires, jadis eſtoient nommez Zenones, pôur ce qu'en leur cité ilz avoient receu & logé Bachus, dieu du vin, car Zenon en hébrieu ſignifie réception. Mais depuys, comme dit Yſidore, au neufvieſme, ceſte lettre *z* a eſté muée en ceſte lettre *s*, & ainſy ont eſté appelez Senonois. Les Gaules de Sens (comme dient Juſtin & Titus Livius), ſoubz la conduiĉte de Brennius & Belinus, roys d'Angleterre, ont faiĉt grandes conqueſtes en Macédone & Grèce, où ilz ont laiſſé leur nom en une partie deſdiĉtes terres, qu'ilz appelèrent Gallo-grèce. Semblablement invadèrent le pays d'Italie & aſſaillir & prindrent la cité de Romme, meſmement aſſiégèrent le capitolle de Romme qu'ilz euſſent prins de nuiĉt ſi n'euſt eſté le cry d'une oye qui les Rommains eſveilla, & y eut grande bataille entre leſdiĉts Gaulois & Rommains.

Raphael Volateranus, en ſa géographie, dit que la dicte bande des Gaulois Sénonois ou Senonenſiens, en ce voyage qu'ilz feirent à Romme, paſſans par Italie, édiffièrent les citez de Milan, Senes-la-Vieille & aultres ès parties de Ligurie, qu'on dit de préſent Lombardie.

La fondation d'Authun.

Authun, diçte en latin *Hedua*, ſemble avoir eſté fondée du temps de Samothes deſſuſdiçt, premier roy de Gaule, comme il appert par les parolles de Barthélemy Chaſſeneus, en ſon livre *De gloria mundi*, en la VII[e] partie, qui ſont telles : *Quis tuos canet Hedua triumphos, Quis tuum a Samothe genus*, etc. En ceſte cité (par meſme teſmoignage) premier qu'en Grèce florirent les lettres, qui furent trouvées par lediçt Samothes, duquel pluſieurs philoſophes ont eſté appelez Samothées, & principallement envers ceulx d'Authun, qui premièrement trouvèrent l'art de naviguer & tranverſer les eaux, leſquelz auſſi furent jadis dominateurs de la plus grant part des Gaules, comme il appert par les Commentaires Céſar. En ceſte cité eſtoit ung champ appellé le Champ-de-Mars, à

préſent diɑ̃ Sainɑ̃ Lazare ; & hors icelle ſont pluſieurs montz, comme le mont Philoſofia, où eſtoit le temple Cupido, dieu d'amours, le mont Jovis ou Juppiter, le mont des Druides, plein de cheſnes, leſquelz Druides ſont ainſi diɑ̃z de *drios* en grec, qui eſt *quercus* en latin & *cheſne* en françoys, combien qu'aulcuns dient qu'ilz furent ainſi nommez de Drieus, quatrieſme roy de Gaule, comme il ſera dit cy après ; puis le mont de la Geneſtoie, où eſtoit le temple de Pluto & Proſerpine. Le meſme autheur, au Commentaires des couſtumes deBourgongne, aléguant l'épiſtre faiɑ̃e par maiſtre Pierre Turrel, diɑ̃ que celle cité a eſté nommée *Auguſtudunum* par les grecz. *Auguſtudunum* eſt dit *afgi* en grec que nous diſons *auge*, qui eſt ſplendeur & propre nom de femme, & de *duno*, qui eſt *induo*, qui en françoys veſtis ſignifie, par quoy *Auguſtudunum* dénote veſtu de ſplendeur ; auſſi dient les citoyens avoir eſté aultres foys veu ung

eſcharboucle en celle cité, qui par ſa ſplendeur & clarté tout le lieu illuſtroit.

Deſcendons & cherchons plus amplement les conditeurs d'icelle. Lucifer, tiers filz de Jupiter (teſmoing Boccace, en la généalogie des dieux), engendra Dédalion, qui engendra une dame nommée Auge, ſurnommée Chiona, qui eſt à dire *blancheur* ou *neige*, laquelle Apollo, dieu du Soleil (ſelon les anciens), print à femme. L'hiſtoire eſt aſſez conſonante à la philoſophie, pour ce que Appollo, qui eſt le ſoleil, ne peult eſtre ſans auge, qui eſt ſplendeur, comme l'homme ne peult eſtre ſans la femme ; c'eſtuy Appollo fonda la cité d'Auſtun & du nom de ſa femme dicte Auge l'appella *Auguſtudunum*, & de ſon ſurnom, qui eſt Chiona, ung chaſteau, que peu après il avoit conſtruit, appela Caſtrichion, qui le chaſteau de Chione nous dénote. Appollo, après la conſtruction d'icelle cité, en l'iſle de Delphos ſe tranſporta, laiſſant ſa femme Auge en ce lieu, au moyen

que par luy eftoit d'aucun cas fufpeçonnée, laquelle, de ce trop courroucée en douleur & trifteffe mourut & expira, puis fut enfépulturée feubz une piramide au mont de Cucubarre, ainfi qu'on voit encore de préfent. Cellui Appollo, felon Eufèbe, en fon Livre des temps, régna environ l'an du monde mil fept cent & onze, auquel temps feut la ville d'Authun commencée, à fcavoir eft l'an du Déluge cinquante cinq, lequel Déluge (par le tefmoignage de Philo Hébrieu) fubmergea toutes les terres, l'an du monde mil fix cens cinquante fix.

La caufe pourquoy Authun eft appellée *Hedua*, fut pour ce que les citoiens d'icelle eftoient nommez *Hedui*; ces gens (felon les recens cofmographes) habitent la Gaule celticque fupérieure, lefquelz font féparez des Séquanois ou Bourguignons par le fleuve de Arar ou Saune; ilz furent dict *Hedui* de *idos* grec, qui doulx & fouef fignifie, car ilz font amyables, & auffi ilz furent frères &

amys des Rommains, comme ont eſcrit Pomponius Mela & Diodore Sicilien.

D'autre opinion ſont aucuns qui dient qu'elle fut nommée *Hedua* par augure de deux chevreaulx ſaillans & bataillans en l'aer, qui furent veuz des citoyens aſſemblez & débatans pour l'impoſition du nom. Après la première bataille & opugnation d'icelle, comme on lit Romme avoit eſté nommée de Romulus, qui demoura vaincueur de l'augure, car plus qu'à ſon frère lui apparurent de vaultours, & ainſi Authun du nom des chevreaux, dicts en latin *hedi*, fut *Hedua* dénommée.

La fondation de Rouen.

Rouen assise en Gaule celticque sur le fleuve de Seine (comme dict Jehan le Maire), fut édifiée par Magus, deuxiesme roy de Gaule, filz de Samothes, à quoy s'accorde l'autheur de la légende des Flamans.

Celluy roy Magus régna environ troys cens ans après le Déluge, & fut grand édificateur, comme son nom le démonstre, car Magus, en langue scithicque, signifie *édificateur*, ce que tesmoigne frère Jehan Annius de Viterbe, expositeur de Berose. De luy sont plusieurs citez nommées, comme celle cité de Rouen, qu'on dit en latin *Rothomagus*, *Neomagus* en la province Lyonnoise, & *Noviomagus*, qu'on appelle Nimeghe, la première ville des Gueldres, à quoy s'accorde Ptolomée, en sa cosmographie.

Ceste cité est située en Normandie, que

par avant on appelloit Neuftrie, laquelle fut ainfi nommée par les Danois normans, qui cefte province, après maintes batailles, occupèrent du temps du roy Charles-le-Simple. Ces Danois s'appelèrent Normans pour ce qu'ilz venoient de feptemtrion, car *North*, en leur langaige eft interprété *feptemtrion*, & *Man* fignifie *homme*; defquelles deux dictions, par nom compofé, s'appelèrent *Normans*, qui eft à dire *hommes de feptemtrion*, & le pays *Normandie* nommèrent.

La fondation d'Angiers.

L'an du monde deux mille, & du Déluge trois cens quarante quatre, régnant Sarron, troyſieſme roy de Gaule, filz du deſſus dict roy Magus (comme récite le croniqueur d'Anjou), en la Gaule celticque eſtoit une province nommée Egada, de laquelle les peuples s'adonnèrent à acquérir ſcience & philoſophie, deſquels adverty le roy Sarron les manda devers luy venir; & eſtans venus, pource qu'il les trouva de ſcavoir plus ſubtil & agu qu'on ne diſoit, de luy impétrèrent auctorité d'édifier une cité en leur territoire, & les renvoya avec grans dons qu'il leur feiſt diſtribuer. Retournez leſdictz philoſophes en leur région de Egada avec le privilège deſſudict, entrèrent en la foreſt du Nid d'oyſeau ou de Merle, en laquelle trouvans ung lieu fort peuplé & habité d'oyſeaulx, le jugèrent plus

fertille, doulx, pur & l'aer y eftre plus fain & net qu'ailleurs; par quoy commencèrent à baftir & édiffier maifons & loges pour leur demeure, lefquelles ilz cloyrent de fors palliz de boys en lieu de murailles. Et à cecy accorde bien le poète Appollonius, qui dit la cité d'Angiers avoir efté édiffiée régnant le roy Sarron fur les Gaulois ou Françoys, laquelle nouvellement conftruiĉte nommèrent *Andes*, lequel nom, jouxte les diĉtz de Céfar, longuement elle retint.

Deux mille vingt fept ans, ou environ, après la fondation d'icelle cité, lorfque la riche cité de Troye fut en cendres confommée par les Grecz, plufieurs Troyens qui des glaives grégois & ruineufes flammes efchappèrent, non voulans féjourner au Dardanicque territoire, en une bande s'affemblèrent, eux donnans au prince grec Ajax Thélamonius, affin que, luy d'eux eftant duc & capitaine, peuffent feurement aucun lieu trouver convenable pour demourer. Ceftuy Ajax

ainſi fait duc d'iceulx Troyens, pour mieulx illuſtrer ſa généroſité, de ſon nom les dénomma Angions, & eulx de luy ce nom receurent. Eſtant au camp devant Troye deſtruicte, à l'occaſion du débat eſmeu entre luy & Ulixes, fut trouvé meurdry & occis en ſa tente, de quoy les Angions trop eſtonnez & dolens des Grecz ſe ſéparèrent, équipans cinq ou ſix navires dedans leſquelles (les mers paſſées), arrivèrent en Gaule, & ſe trouvèrent, après longs voyages, en la plaiſante foreſt du Nid d'oyſeau, en laquelle errans trouvèrent la ville de Andes jadis par les philoſophes édifiée, laquelle pour lors tournoit fort en ruine. Iceulx Angions aléchez de la doulceur du pays, conſidérans auſſi le nom des Andes aſſez bien convenir avec le leur, délibérèrent en ce lieu demourer & avec les anciens habitateurs reſtablirent & réédiffièrent l'anticque ville de Andes, l'an du monde environ quatre mille XXVII, & de leur nom l'appelèrent *Angers* & les habitans *Angevins*, com-

bien que ladiĉte ville retint longtemps après ſon nom des Andes, comme elle faiſoit du temps de Jules Céſar eſtant ès Gaules, par le teſmoignaige de ſes Commentaires.

La fondation de Dreux.

Dreux eſt une ville aſſiſe à ſeize lieues de Paris, en tirant à la duché de Normandie, laquelle fut édifiée par Driius, filz de Sarron, quatrieſme roy de Gaule, homme plein de ſcience & philoſophe, duquel procéda la ſecte des Druides, philoſophes Gaulois, qui près celle cité ſe tenoient; leſquelz on avait en grand eſtime pour ce qu'ilz eſtoient grans augures & magiciens, devins & ſacrifians au dyable. Le roy Driius commença à régner l'an du Déluge quatre cens & dix, c'eſt aſſavoir deux cens cinquante ans depuys la première fondation du royaulme de Gaule, comme récite Beroſe de Caldée en ſon hiſtoire.

La fondation de Lyon.

Lyon ſur le Roſne, comme teſmoigne Jehan Le Maire, fut fondée & édiffiée par Lugdus, treziefme roy de Gaule, de ſon nom l'appellant *Lugdunum*, comme encore pour le préſent eſt en latin appellée. La fondation de ceſte cité, ſecond œil de France & dont l'archeveſque eſt primat des Gaules, ſe peult congnoiſtre par ſondict fondateur, lequel commença à régner l'an après le Déluge ſix cens quatre vingtz, depuys la fondation du royaulme de Gaule ſix cens ſeize, devant que Paris feuſt édiffiée deux cens vingt, devant Romme cinq cens ſeptante & huyt, & devant l'incarnation Noſtre-Seigneur ſeize cens trente ans.

Symphorien Champier, chevalier, en ſon livre de la Rébellion de Lyon, dit que du temps de Minos, roy de Crète, duquel le

filz avoit efté occis en Athènes, pour laquelle caufe guerre mortelle fut efmeue entre les Athéniens & ceulx de Crèthe, plufieurs philofophes d'Athènes laiffèrent le pays de Grèce, & paffans par Marseille, vindrent le long du Rofne jufques en l'Ifle galique entre ledict fleuve du Rofne & le fleuve de Saune, où ilz édiffièrent une achadémie qu'on nomme de préfent univerfité, & du nom des Athéniens leur cité *Athanachus* nommèrent, & qui de préfent eft Lyon appellée. Longtemps depuys, régnant Jules Céfar, Caius Caligula & autres empereurs rommains, jufques à Néron, ladicte univerfité ou achadémie fut floriffante par le ftudieux labeur defdictz philofophes.

En celle cité, au plus hault de la montaigne, là ou à préfent eft une églife nommée Noftre-Dame de Forvière, là eftoit le temple de Vénus, la déeffe d'amour, auquel temple eftoient quarante coulonnes de marbre apportées de quarante provinces,

lesquelles provinces estoient subjectes chascune à sa coulonne, c'est-à-dire à la seigneurie lyonnoise, & chascune coulonne par sa région avoit esté édiffiée. Du depuis ycelles coulonnes furent myses & appropriées à l'entour du cueur de la grant esglise de Sainct Jehan dudict Lyon & y sont encor à présent.

Textor, en son Officine, dict que Lyon fut édiffiée par Munatius Plancus, romain, disciple de Tules Cicero, père de l'éloquence latine, à quoy s'accorde Plutarche, en la vie Hannibal de Carthaige, où il dit : *in Insula galica Lugdunum est celeberrima Galie urbs, quam a Planco Munatio conditam fuisse accipimus.* Selon laquelle oppinion elle fut édiffiée environ le temps de la nativité Nostre-Seigneur Jésuchrist, durant le règne d'Octovian Auguste, second empereur de Romme, comme l'auteur de *Fasciculus temporum* récite.

La fondation de Valence & Rommans en Daulphiné.

ROMUS, feziefme roy de Gaule, filz du roy Alabrox, comme dit Jehan Le Maire, fonda la ville de Rommans en Daulphiné fur le fleuve de l'Ifère, duquel roy elle porte le nom, & auffy édiffia la cité de Valence, qui par interprétation n'eft aultre que *Roma*, felon aulcuns, & par ainfi Romus fignifie *vaillant*. Ce roy, comme dit Manethon d'Egypte, fonda ung peuple nommé Romandz; ce font ceulx que Ptolomée defcript en la Gaule Belgicque, les appellant *Romandiffos*. Encores de préfent difons la ville de Nivelle eftre fituée en Romain Brabant, à caufe de la différence du langaige, car les bas Allemans parlent theutonicque ou throis, mais en la Gaule Belgicque, c'eft-à-dire Henault, Cambrefis, Namur, Liège, Lor-

raine, Romain Brabant, on parle le vieil languagegalicque que nous appellons Vualon ou Romant, & auſſi les vieulx livres compoſez en ceſte langue ſont appelez Romans, comme le Romant de la Roſe & autres.

La fondation de Paris.

Entre toutes les villes & citez du pays de Gaule & principalement du royaulme de France, Paris eſt la capitalle & le ſiège des roys très chrétiens, laquelle de préſent resplendit en toutes vertus & ſciences pour la ſaincte eſtude de l'univerſité qui en Athènes jadis floriſſoit, & le juſte ſénat, autrement appelé la court de parlement, qui en icelle continuellement pullulent & augmentent, tellement qu'elle eſt maintenant plus eſtimée tant pour ſes richeſſes & fertillitez que pour les peuples & nations qui y habondent, que toutes les villes d'Europe. Ceſte cité, ſelon l'opinion de Jehan Le Maire, fut conſtruicte & édifiée par Paris, dix huytieſme roy de Gaule, & de ſon nom fut Paris appellée ſoixante & dix ans après la première fondation de Troye par Dardanus, devant que

feuſt Romme édiffiée quatre cens quatre vingtz & dix huyt ans, & devant la nativité Noſtre Seigneur Jéſu-Chriſt quatorze cens dix ſept ans.

Les autres dient que Hercules voulant aller en Eſpaigne par les Gaules, paſſa & s'arreſta en une iſle encloſe de la rivière de la Seine, auquel lieu une compaignie de ſes gens, Parraſiens nommez, délaiſſa, leſquelz en mutation de A en I, furent & encores ſont Pariſiens nommez, & par eulx fut la cité de Paris édiffiée.

Maiſtre Nicolle Gilles & Raoul de Preſles, tranſlateur de la Cité de Dieu, dient qu'elle fut édiffiée par les Troyens & Sicambriens, deux cens trente ans après la fondation de Sicambre faicte par Francus, filz d'Ector, leſquels conduictz eſtoient d'un prince Troien nommé Ybros, & la nommèrent Paris en l'honneur de Paris, filz du roy Priam de Troyes; puis fut Lutheſſe appelée a *lutho*, qui *greſſe de terre* ſignifie. Ceſte fondation fut

faicte huyt cens trente ans avant l'incarnation Noftre Seigneur Jéfu Chrift. De rechief fut Paris appellée par Marchonurus, duc de France orientalle, qui auffi, en l'honneur de Francus ou Francion, le pays de Gaule nomma France.

Plufieurs autheurs latins appellent Paris *Civitas Julii*, non pas que Jules Céfar l'ait fondée, mais grandement l'a multipliée & augmentée, comme j'ay plus amplement récité en mon livre intitulé *Les antiquitez de Paris*; & pour ce qui vouldra fcavoir la fondation & les oppinions diverfes, voye ledict livre, car autrement n'en ay voulu efcripre en ce lieu pour éviter prolixité & redicte.

La fondation de Nantes en Bretaigne.

NAMNES, vingt deuxiefme roy de Gaule, filz de Galathas le jeune (comme dit Manethon d'Egypte), fonda la cité de Nantes en Bretaigne armoricque, laquelle de fon nom eft ainfi appellée, & cecy récite frère Jehan de Viterbe, expofiteur dudit Manethon, lequel dit que celluy Namnes commença à régner ung an devant que Laomédon commenceaft à régner à Troye, & l'an de la fondation du royaulme de Gaule neuf cens & neuf, & après la fondation de Troye deux cens vingt trois ans. Cefte cité eft épifcopalle & fuffragante de l'archevefché de Tours.

La fondation de Marſeille.

L'AN ſecond de Sédéchias, qui, ſelon Vincent de Beauvoye, fut du quart aage CCCC LXXVI, & du monde trois mil CCC LXIIII, comme récite Hélinand, fut édiffiée la cité de Marſeille, de laquelle Juſtin, en ſon quarante troixieſme livre, dit que régnant Tarquin, roy des Rommains, aulcuns jeunes hommes du pays de Phocenſe en Aſie, contraintz par la trop petite eſtendue & maigreſſe de leur terre, laborieuſement s'exercèrent tant à peſcher, marchander que deſrober plus ſus la mer que ſus terre, & venans vers Romme, entrèrent au fleuve du Tibre cheant en la mer, où ilz firent confédération & aliance avec les Rommains, & de là transfrétèrent & nagièrent juſques au lieu ou de préſent eſt ſituée Marſeille, auquel prenans plaiſance, délectation pour l'aménité & doulceur d'icel-

luy, en leurs premiers lieulx retournèrent racomptans ce qu'ilz avoient veu ; par quoy esmeurent & solicitèrent plusieurs à y aller. Assemblez lesdiſtz Phocenſes, ſus eulx élevèrent deux ducz : Aurius & Peranne nommez, combien que par aucuns ſoit le dernier nommé Prothis, & navigans arrivèrent devers Secanum, roy des Segoergiens, avec lequel conviendrent d'amytié, demandans lieu & place ès fins de ſa terre pour fonder une cité. D'aventure ce jour eſtoit le roy occupé pour les nopces de Gipte, ſa fille, qui ce jour devoit eſtre mariée à la couſtume du pays, qui eſtoit telle, que tous eſtans aſſis à table & la fille cheminant au long d'icelle, celluy auquel elle tendroit de l'eau, pour ſon mary eſtoit eſleu. Et ainſi comme tant les Grecz que les autres au convive furent invitez, la pucelle du père introduicte allant par les tables, les autres délaiſſa, & venant vers les Grecz, de la beaulté de Péranne ou Prothis fut ſurprinſe, auquel elle tendit de l'eau.

Péranne donques efleu gendre du roy, de luy impétra lieu pour édiffier une cité. Lors fut faicte & fondée Marfeille à l'entrée du Rofne, en ung coing, comme à l'anglet de la mer, entre les Ligures, que nous difons Lombardz, & les Françoys, comme récite Volaterranus, en fa géographie. Et d'iceulx Phocenfes aprindrent premièrement les Françoys la manière de labourer & cultiver les terres, fermer les citez de murs, portes & foffez, ordonner les vignes & oliviers, & auffi leur baillèrent juftes loix pour eulx gouverner, pource qu'alors ilz eftoient rudes & fauvages. Varro dit qu'ilz parloyent trois langaiges, c'eft affavoir grec, latin & françoys.

La fondation de Nice.

NICE, aſſiſe ès fins & limites de Gaule celticque (par le teſmoignage de Textor, en ſon Officine), fut conſtruicte & édiffiée par les citoyens de Marſeille, après la conſtruction de leur cité, pour ce que le peuple trop habondoit en icelle; par quoy ſortans & yſſans par grande affluence de Marſeille donnèrent commencement à la cité de Nice, de laquelle je n'ay ſceu ſcavoir le temps qu'elle fut conſtruicte par aucun autheur, ſinon qu'on peult conjecturer que ce fut peu de temps après la fondation de ladicte cité de Marſeille, dont eſt eſcript cy-deſſus.

La fondation de Auxerre.

L'AN de la fondation de Romme troys cens & quinze, Brennius & Belinus, enfans du roy de Bretaigne, ducz des Gauloys Senonensiens, Savoysiens & Bretons, envahirent les Gaules, destruysirent les Neustriens qu'on dit Normans, prindrent les Belvacensiens, ardirent Lutesse qu'ön dict Paris, & ilz abbatirent Yseos qu'on dict Melun, finablement retournez à Sens, grandement là multiplièrent & augmentèrent. Et, en mémoire & souvenance de leur victoire, plus arrière d'icelle cité de Sens, dicte sacerdotalle, fondèrent & édiffièrent une cité qu'ilz nommèrent *Altissiodorum*, qui vault autant à dire comme *Le très-hault siège des Dieux*, & est maintenant Auxerre appellée. Laquelle encores

on dit de préſent en latin *Altiſſiodorenſis*, comme dient Lucius de Tongres & Hugues de Toul, & après eulx Jacques de Guiſe, en ſes Cronicques.

La fondation de Coustances.

EN Normandie est située une cité nommée *Augusta Romanduorum*, comme dict Raphael Volaterranus en sa Géographie, laquelle cité, comme on peult conjecturer par le nom dessus dict, peult avoir esté faicte par Augustus César, second empereur de Romme, & depuys, comme récite l'autheur préalégué, fut nommé Coustance par Constantius César, XLIII empereur, qui voluntiers en celle cité se tenoit; le regne duquel fut très heureux, & mourut à Evreux, comme tesmoigne Jehan Baptiste Egnace en ses histoires.

La fondation de Dijon.

Dijon eſt en latin nommée *Divion* & eſtoit anciennement ung chaſteau, lequel fut fondé, à la ſimilitude d'une ville, l'an de Noſtre Seigneur deux cens vingt par Anthoine Marc Aurèle, aultrement dit Aurélian, comme dit Bartholomy Chaſſeneus, au proeſme des Couſtumes de Bourgongne, alégant ce qui eſt eſcript en la vie ſainct Grégoire. Cecy dient auſſy Annonius, moyne, des geſtes des Françoys au livre deuzieſme, chapitre vingt & quatrieſme, & Grégoire de Tours, au livre troizieſme, chapitre dixhuitieſme. Ceſtuy Aurélian fut le troizieſme qui obtint l'empire romain après le décès de l'empereur Severus. A cecy aſſez s'accorde la légende ſainct Bening, diſant ainſi : « Le « bien heureux preſtre & glorieux martir, « Benning, plein du Sainct Eſprit, vint au

« lieu nommé Divion, auquel lors, du com-
« mandement de l'empereur Aurélian, on
« édiffioit ung neuf chaſteau, & en ce lieu
« ledict Bening annonçant au peuple la vérité
« catholicque ſe tint l'eſpace de vingt ans, &
« là fut martiriſé par le commandement
« d'icelluy empereur » ; lequel voyant icelluy nouveau chaſteau bien environné de murs & fortes tours, l'eut en grande eſtime, & y feiſt faire troys ſouverains temples, l'ung dédyé à Juppiter, l'autre à Saturne, & le tiers à Mercure, & appella le lieu Divion à cauſe des dieux qui y eſtoient honorez, qu'on dit en latin *divi*. Ce chaſteau Divion, en françoys Dijon, eſt compoſé de très fors murs & aorné de trente troys tours, le tout de ciment, & a quatre portes ayans leur regard vers les quatre parties du monde. Maintenant il eſt très augmenté, tellement que c'eſt la principalle ville de Bourgongne.

La fondation d'Orléans.

ORLÉANS ou Aurélians, par le tesmoignage de Jehan Le Maire en son livr Des scismes de l'Eglise, fut jadis fondée, sur le fleuve de Loire, par Aurelianus, trente deuxiesme empereur des Rommains, duquel le règne commença l'an de salut deux cens soixante & treize (comme dit Vincent en son histoire), combien que César en ses commentaires face mention d'un lieu appelé *Genabum*, pour lequel plusieurs entendent que ce soit la cité de Orléans, toutes foys le prénommé autheur la dit avoir esté faicte par le dessus dict empereur, qui son nom lui imposa & de luy est d'Orléans appellée. Et par ce peult-on conjecturer qu'elle fut édiffiée au lieu & place dudict *Genabum*, lequel peultestre avoit esté destruict & mis en ruine au temps du dessus dict César ou aultre empereur de Romme.

La fondation de Grenoble en Daulphiné.

LA cité de Grenoble en Daulphiné, comme il appert par la table du tiers livre des Illuſtrations de Jehan Le Maire, fut édiffiée par Gracian, cinquante ungnieſme empereur des Rommains, qui de ſon nom l'appella *Gratianopolis*, lequel commença à régner à l'empire avec Valentinian, l'an de grâce troys cens ſeptante, & du monde quatre mil troys cens trente & trois, comme récite Vincent de Beauvais au quinzieſme livre de ſon Mirouer hyſtorial.

Les fondations des villes et citez assises en la Gaule Belgicque.

Après *que j'ai faict la narration*
Et récité de la construction
De plusieurs lieux de la Gaule celticque,
Nous entrerons dedans Gaule belgicque
Pour y trouver, par probables indices,
Les bastimens, anticques édifices,
Acroissemens de villes renommées,
Aussi comment elles furent nommées
Par leurs premiers illustres fondateurs,
Ainsi que j'ay cueilly de mainctz autheurs
Dignes de foy & plusieurs répertoires,
Où on voirra mainctes belles hystoires,
Et la façon comme, au pays Françoys
Et Alleman, plusieurs ont prins leur choix
Pour habiter sans noises ne contendz,
Ainsy qu'ilz sont encores de ce temps.

La fondation de Trèves.

L'HISTOIRE de Trèves traictant de la fondation d'icelle par le récit de frère Jacques de Guise, homme de grant fcavoir & diligence, dit que Ninus, roy des Babiloniens ou Affiriens, filz de Belus & fondateur de la grand cité de Ninive, eut à femme la grande Sémiramis, royne de Babilone, de laquelle il eut ung filz nommé Ninus, fecond du nom. Icelle Sémiramis commença à régner après la mort de fon mary, l'an du Déluge troys cens deux, & régna quarante deux ans, jusques à ce qu'elle fut occife de fon dict filz Ninus, lequel elle avoit follicité de folle amour, comme dient les hiftoires.

Or avoit eu Ninus premier du nom ung filz d'une aultre femme nommée Trabeta, qui du royaulme paternel devoit eftre fucces-

feur; mais la royne Sémiramis voulant y obvier, print l'administration & gouvernement du royaulme pour son filz Ninus, comme dessus est dict. Et dit Jacques de Guise préallégué qu'elle solicita & exhorta celuy Trabeta à l'aymer follement, mais luy refusant le libidineux vouloir d'icelle, encourut sa maulvaise grâce & le print en merveilleuse hayne: Trabeta craignant la puissance & fureur de sa marastre, Babilone délaissa, &, cherchant aultre terre pour habiter, finablement s'arresta en la Gaule belgicque, non pas trop loing de la rivière du Rhin, & en ce lieu fonda une puissante cité qu'il nomma Trèves de son nom; en laquelle, comme dict Jehan Le Maire, feist premièrement adorer l'idolle, statue ou simulacre de son grant père Juppiter-Belus, filz de Nembroth le géant, mil neuf cens quarante sept ans avant l'incarnation Nostre Seigneur Jésu Christ, qui fut l'année première de sa fondation très anticque. A cecy s'accorde l'autheur de la Mer

des hiſtoires, diſant ainſi : « Trèves, fondée par Trabeta, filz de Ninus, fut la première cité d'Europe. » Après la mort dudict Trabeta, ſon filz Héro, ſelon la forme des anciens, feiſt bruſler le corps de ſon père, puis l'enſepvelir ſur la montaigne Dran, & miſt deſſus luy une tumbe de marbre où eſtoient par vers contenus & deſcriptz élégamment ſes geſtes & faictz. Après la mort dudict Héro, ceux de Trèves croiſſans en nombre & richeſſes, environnèrent leur cité de murs & de tours, & firent quatre portes tendans vers les quatre parties du monde, avec ce édifièrent ung temple à Mercure, auquel fut ſon ymage coloquée. Après ceſte cité furent édiffiées & fondées pluſieurs aultres, c'eſt aſſavoir Baſle, Argentine, Spira, Magunce & Conloigne, leſquelles furent toutes faictes tributaires à cette cité.

La fondation de Langres.

LANGRES eſt une cité aſſiſe en Gaule belgicque, de laquelle l'éveſque eſt duc & per de France. De ceſte cité dict Jehan Le Maire de Belges qu'elle fut fondée par Longho, VI roy de Gaule, lequel commença à régner l'an de la fondation du royaulme de Gaule CCCCXLI. Et qu'il ſoit ainſi ceſte cité eſt en latin nommée *Linghonenſis*, qui n'eſt guères diſſonant de *Longhonenſis*, terme aſſez ſemblable au nom d'icelluy roy. Ceſte cité eſt en la province Lyonnoiſe & ſuffragante de l'archeſque de Lyon.

La fondation de Beauvais.

BEAUVAIS, comme dict Jehan Le Maire, fut jadis fondée par Belgius, XIIII roy de Gaule, filz de Lugdus, fondateur de Lyon, comme j'ay dict. D'icelluy Belgius est dénommé (par ce mesme tesmoignaige) la partie de Gaule belgicque, en laquelle est assise & située ceste cité de Beauvais au territoire de Picardie.

La fondation de Belges ou Bavay en Henault.

De la fondation de Belges réciteray aſſez briefvement, en enſuyvant la narration hyſtorialle de Jacques de Guiſe, qui les cronicques de Henault a compoſées & dict ainſy : Au temps que Abdon eſtoit juge ſur les enfans d'Iſrael, ung prince nommé Bavo, roy de la haulte Frigie, couſin germain du couſté maternel de Priam, roy de Troye (car leurs deux mères eſtoient ſeurs), combien que de ſon povoir il euſt donné ſecours, ayde & conſeil à ſon couſin Priam, leſquelles choſes de riens ne luy avoient proffité, cognoiſſant auſſi par art aſtrologicque & terreſtre qui s'expérimentoit par ſortz & incantations, & par les reſpons & oracles du Dieu Juppiter, que Troye ſeroit deſtruicte par les Grecz & que la nobleſſe des Troyens ſeroit

extirpée d'Afie pour eftre plantée en Europe, mieulx ayma ployer que rompre ; par quoy, les refpons des dieux obtenus & entendus, après la ruine Troyenne, délibéra chercher & quérir aultres terres. Pour cela faire print & recueillit ce qu'il peuft trouver de fon peuple, famille, princes & adhérens, entre lefquelz eftoient quatre ducz qui avec luy fe joignirent. Cefte bande équippée de deux cens navires foubz le roy Bavo, la mer Hélefpont naviga, & paffant la mer Méditerrane, les deftroiɛtz de Maroch, les Efpaignes & rivaiges de Gaule qu'on dit maintenant Bretaigne, Normandie & Picardie, print terre en une contrée non pas fort loing de Henault, en laquelle le Rhin entre & fe mefle à la mer Occéane. Advient après que les nefz du roy Bavo & des Troyens furent arrivées & appliquées à la terre, eftans efpandus fur la région, & les tentes & pavillons tenduz pour fcavoir le nombre du peuple, foubdainement entre eulx faillit ung loup blanc

fuyant parmy le peuple, après lequel chaſſèrent dix jouvenceaulx de l'oſt par troys jours, tant qu'ilz parvindrent deſſus le mont de Beel où eſtoit le temple d'icelluy dieu, près lequel, en une foſſe, ſe muſſa ledict loup & le perdirent les veneurs Troyens de veue, leſquelz s'enquirent aux habitans de la condition du pays; & eulx faitz certains de ce qu'ilz demandoyent, au roy Bavo l'anoncèrent; lequel congnoiſſant que c'eſtoit la marche & contrée à eulx par Juppiter promiſe, feiſt promptement faire général commandement que tous ſe partiſſent de la mer & le ſuyviſſent en la terre qui leur eſtoit promiſe. Ayans cheminé par troys jours & arrivez au mont Beel, laquelle contrée à la ſeigneurie de Trèves eſtoit ſubjecte, plantèrent leurs tentes à l'entour du temple d'icelluy dieu, où, après pluſieurs expérimentz faictz par ſort terreſtre & art magicque, fonda celluy Bavo une très puiſſante cité qu'il nomma Belges de ſon nom, ou à l'honneur

du dieu Beelis ou Belus, père de Ninus, dont cy deſſus eſt faicte mention. Toutes foys dit Jehan Le Maire, en ſon troyzieſme livre, que ce fut en l'honneur de Belgius, quatorzieſme roy de Gaule, duquel j'ay parlé cy devant. Ceſte cité par le teſmoignage de Euſèbe, ſelon ſa computation, fut commencée à édiffier par le roy Bavo, l'an après la création du monde deux mil ſept cens quatre vingtz & huyt, au huitieſme an après la deſtruction de Troye; à quoy s'accorde Lucius de Tongres, diſant que d'elle toute la contrée fut nommée Belgicque, & préſidoit ſur toute Gaule belgicque. Les Troyens ou Belgiens ainſi arreſtez prindrent & mirent à deſtruction la cité de Trèves (ja fondée), dont les habitans leur avoient demandé tribut, & d'icelle aportèrent les dieux; par quoy, oultre ceulx quilz avoient aportez de Troye, grandement acreuſt leur faulſe religion. Et de ſes deſpouilles ainſi conquiſes le roy Bavo feiſt faire ſept merveilleux temples

en ſa cité, en laquelle il y avoit ſept portes, ſelon les ſept planettes, & mille tours chascune de cent couldés de haut & dix huit d'eſpeſſeur; puis édiffia ſon palais au milieu de la cité par amplitude & magnificence incréable, comme on peult veoir par ladicte cronicque de Belges. « Ceſte cité (dit Jehan Le Maire), n'eſt à préſent que une petite ville déſerte & déſemparée qu'on dit Bavay en Henault, de laquelle les ruines monſtrent qu'au temps paſſé elle a eſté de merveilleuſe eſtendue; & fut deſtruicte & ſon règne finit par Atilla, roy des Huns. »

La fondation de Tongres.

APRÈS la fondation de Belges, le roy Bavo, pour mieulx fortiffier ſes alliances, à chaſcun des quatre ducz de la haulte Frigie qu'il avoit avec luy amenez, bailla une de ſes filles, en leur donnant puiſſance de fonder villes & citez ſur les confins & extrémitez de Gaule belgicque. Par ainſi le premier d'iceulx ducz nommé Turguncius, avec ſa femme & ſon peuple, alla fonder la cité de Tongres ſur le rivaige de la mer Occéane, de laquelle, dit Jacques de Guiſe, « Turguncius fonda la cité de Tongres en Haſebaing, près la cité du Liège ; » laquelle cité du Liège, ſelon noſtre deſcription, eſt aſſiſe en Gaule belgicque & jadis eſtoit nommée Caprimond, comme recite ledict de Guiſe au troyſième livre de ſes cronicques. Toutesfoys

l'hiſtoire de Tongres, à laquelle s'accorde Jehan Le Maire, dit qu'elle fut fondée par ung nommé Torgotus, qui procéda & vint de la génération des Sicambriens ou Françoys, & ainſi l'appella du nom de ſon filz nommé Tongris, & jadis fut ung peuple nommé Tongrois.

La fondation de Metz en Lorraine.

LE ſecond duc nommé Moſelanus, qui avec Bavo eſtoit venu de Troye, paſſa la foreſt d'Ardane & fonda la cité de Moſelaine, que nous diſons Metz en Lorraine, ſur le fleuve de Moſelle, qui du nom dudict duc eſt ainſi appellé.

La fondation de Thérouenne.

Le tiers duc appellé Morineus laiſſa la cité de Belges, &, avec ſa femme & ſa famille, vint ès parties de Picardie, où il édiffia la cité qu'on dit en latin *Morinum* & en françoys Morienne, & maintenant s'appelle Thérouenne, c'eſt à dire vaine & inutile, gaſtée par les Huns qu'on dit maintenant Hongres, ou, comme dit Jacques de Guiſe, par les Vuandalles, qui la deſtruiſirent, & après l'appellèrent Thérouenne.

La fondation de Clermont en Beauvoyſin.

Le quart duc nommé Carineus ou Clarineus, en lieux paluſtres, ſur groſſes rivières & mareſcaiges baſtit & fonda une cité; laquelle il nomma Carinée ou Clarinée. Aulcuns tiennent que c'eſt la ville de Gand en Flandres, aſſiſe ſur trois groſſes rivières portans baſteau, là où depuis Jules Céſar fieſt fermer ung puiſſant chaſteau. Les aultres dient, & meſmes Jehan Le Maire, que ladicte Carinée ou Clarinée eſt la ville de Cleremont en Beauvoyſin, aſſiſe en très beau pays, à ſeize lieues de Paris, ſur le chemin d'Amiens.

La fondation de Magunce.

MAGUNCE ou Maiance, comme teſmoigne Jehan Le Maire au troyzieſme de ſes Illuſtrations, fut fondée par ung prince Troyen nommé Maguntius, lequel vint en Gaule en la compaignie de Francion, filz de Hector de Troye, père des Françoys, en ſa généalogie, & fondateur de Sicambre. Ceſte cité eſt aſſiſe ſur le fleuve du Rhin, & eſt des appendances de France orientalle; ſemblablement eſt ſiège archépiſcopal en Allemaigne.

La fondation de Phorcen.

PAR delà le fleuve du Rhin, en Allemaigne, non loing de Gaule belgicque, en une contrée par les Françoys jadis en ce lieu halutans nommée Franconie ou France orientalle, eſt aſſiſe la ville de Phorcen, où on faict les bonnes ſuſtennes, laquelle fut fondée, ſelon l'auteur préalégué, par Phorcis & Aſcanius, ducz & conducteurs d'une bande Troyenne, jouxte ce que dit Homère en ſon Iliade:

Phorcis & Aſcanius Frigias duxere catervas.

Et ce récite ung autheur très renommé, meſſire Jehan Reuclin, au commencement de ſon livre *De verbo mirifico.*

La fondation de Louvain.

RÉCITE Jacques de Guiſe que Lupus, duc des Albaniens ou Eſcoſſoys, eſtoit entré en Gaule, en la terre de Belges, durant le règne de Aganipus, ſecond du nom, preſtre ſouverain de Belges, contre leſquelz celuy Aganipus mena groſſe armée, en eſpérant avoir bataille; mais les Albaniens congnoisſans non avoir l'avantaige & n'eſtre les plus fortz, requirent aux Belgiens auctorité & puiſſance de fonder aucune cité & habiter ès foreſtz d'iceluy pays, ce qui leur fut accordé. Et lors Lupus fonda en Gaule belgicque une cité, laquelle de ſon nom il appella Lupoſain, & maintenant on la nomme Louvain. En celle cité jadis eſtoit le temple des dieux Mars & Pluton, auquel, comme dict Jehan Le Maire, furent célé-

brées les nopces de Salinus Brabon & de Suvane, niepce de Cézar, fille de Charles Ynach & Suvane, desquelz est parlé en l'histoire de Valentiennes.

La fondation de Bonne & Zanthes.

Deux cens quatre vingtz ans depuis la destruction de Troye & avant la fondation de Romme deux cens ans, ou environ, une bande de Troyens ou Sicambriens, soubz leurs ducz Troyades & Torgotus, (duquel Torgotus est cy-dessus escript), descendirent sur le Rhin & fondèrent la ville de Bonne, près Couloigne sur le Rhin, & subséquentement la ville de Zanthes en la duché de Clèves, ainsy appellée de Xanthus, fleuve passant par le millieu de Troye; laquelle cité de Zanthes anciennement estoit dicte *Troya Francorum*. Et ceci dit Jehan Le Maire l'avoir trouvé en la légende Sainct Victor, duquel y a ung monastère en ladicte ville jadis fondé par saincte Héleine, mère

de Conſtantin-le-Grant, empereur de Romme, duquel (dit Gaguin, en ſa Cronicque), le père nommé Conſtantius donna le nom à la ville de Conſtance, qui paravant *Vitudare* eſtoit appellée, laquelle, ſelon l'ordre de notre deſcription eſt aſſiſe en la Gaule belgicque.

La fondation de Reins.

TOUS les hiſtoriographes s'accordent que Romulus, fondateur de Romme, fiſt tuer & occire ſon frère Rémus, après la mort duquel (comme récite Hugues du Toul, en ſon Hiſtoire de Lorraine), pluſieurs ſe partirent & abſentèrent de Romme pour éviter les périlz & dangiers qu'ilz voyoient eſtre apparens, & ſpéciallement par ceulx qui eſtoient du party de Romulus. Ainſi départis, au pluſtoſt qu'ilz peurent, commencèrent à eſloigner la cité de Romme, & par grandes compaignies paſſant Ytalie & les montz vindrent & entrèrent au royaulme de Belges (dont deſſus eſt eſcript), &, en une très belle place & plaiſant lieu, fondèrent une cité du gré des Belgiens, laquelle ilz appellèrent

Reims pour l'amour & recordation de Rémus, leur ſeigneur, filz de Mars, dieu des batailles. Ceſte cité fermèrent moult noblement de portes, de murs & profondz foſſez. Durant laquelle fondation les Senonenſiens s'eſlevèrent & l'aſſiegèrent pour la ſubjuguer & appliquer à leur ſeigneurie; mais ceulx de Reims furent ſecourus par Viſe, royne des Belges, qui les Senonenſiens déchaſſa, puis entra en la nouvelle cité de Reims, où elle feiſt faire deux temples, dont l'ung fut en la révérence du Dieu Mars, & l'autre en la révérence du dieu Bachus.

De contraire opinion eſt Jehan Le Maire, diſant que Rhemus, XXIII roy de Gaule & filz de Mannes, du temps que Priam régnoit encores à Troye, fonda celle cité de Reims en Champaigne (comme dient Manéthon d'Egipte & Jehan de Viterbe, ſon commentateur), en laquelle les très chreſtiens roys de France ſont ſacrez. Ce Rhemus eut une ſeulle fille & unicque héritière, la-

quelle il donna en mariage à Francus, fils d'Hector, après la destruction de Troye. L'archevesque d'icelle cité est duc & per de France.

La fondation de Tol en Lorraine.

TULIUS Hoftilius, tiers roy des Rommains (comme dit Hugues de Toul préalégué), pour appaifer les Belgiens, qui contre les Rommains vouloient mouvoir guerre, paffa en Gaule avec groffe armée, & venans près de la cité de Trèves, les habitans d'icelle ordonnèrent que celluy Tulius, avec fi grande multitude de gens, n'aprocheroyent point de leur cité, mais prinffent une certaine diftance de la cité, où leur oft fe logeaft. Adoncques les Rommains eflevèrent leur ftation en une valée près le fleuve de Meufelle, lequel lieu eftoit nommé Leucus, auquel ilz fondèrent une cité qu'ilz ordonnèrent eftre appellée *Tulium*, qui eft à dire Toul, à l'occafion du nom de leur propre roy.

Cefte cité eft une des principalles de Lorraine qui fut longtemps après deftruicte par les guerres qui furent entre les Belgiens, Gauloys & Rommains; de la réédification de laquelle Simphorian Champier dit, en fa Cronicque de Lorraine, que au roy Pharamond, premier roy des Françoys, fuccéda Claudio le chevelu, fon filz, lequel conquefta fur les Rommains, Tournay, Cambray & autres citez, & fut fecond roy de France, felon les cronicques. A ceftuy Claudio fuccéda Méronée comme roy, non pas de droit mais par ufurpation, auquel Claudio avoit baillé le royaulme à gouverner après fa mort, jufques à ce que ce fes trois enfans fuffent en aage. Après la mort de Claudio, Méronée fe impofa la couronne, & par les Françoys fut efleu roy. Quoy voyant la veufve du roy Claudio fe retira en Auftrafie avec fes troys enfans, lefquelz parvenus en aage demandèrent leur royaulme à Méronée, qui du tout leur dénia, dont fortirent grans batailles

entre luy & lefdiꝺtz enfans. Toutesfoys à la fin, à l'ayde des Gotz, Hongres & Saxons, recouvrèrent & conquirent fur Méronée grand partie du pays d'Auftrafie qu'on dit de préfent Lorraine. Lefditz enfans eftoient nommez Albéron, Regnault & Ranchaire, defquelz font yffus les Brebanfons, Namurois & Henviers. Après doncques que les trois enfans eurent recouvert le pays d'Auftrafie fur Méronée, comme diꝺt eft, Albéron, le fecond filz de Claudio, gouverna Auftrafie comme roy & communément fe tenoit ès foretz où il facrifioit aux idolles qu'il appelloit dieux & déeffes, &, pour renouveller en fes pays la feꝺte de la loy payenne, affembla ung grand peuple & feift réédifier citez & chafteaulx, comme la cité de Strabourg, la cité de Toul au pays de Lorraine, de laquelle nous traiꝺtons, Efpinal avec les bains de Plumière, qui font emprès Efpinal. Semblablement feit refaire, vers les montz Affaticques, aux dernières foreftz, plufieurs

temples & autelz, lesquelz il desdia à ses dieux, & en la forest d'Ardenne feist restablir & refaire l'autel & le chastel de Namur, le temple de Mercure que l'on dict maintenant le chastel Sanson, & plusieurs aultres lieux fors & imprenables, environ l'an de grâce quatre cens cinquante.

La fondation de Tournay.

POUR revenir à noſtre narration, iceulx Rommains ſoubz la conduicte de leur roy Tulius Hoſtilius aians eſté en ce lieu certaine eſpace de temps, ſe partirent de leur nouvelle cité de Toul & prindrent leur chemin vers la cité de Belges, & par la licence & congié du roy & de ceulx de la cité, leur fut ordonné place pour loger leur oſt en ung très gracieux & plaiſant lieu, ſur la rivière de l'Eſcault, où il ſe logèrent & fondèrent une cité, laquelle ilz appellèrent Hoſtille pour le ſurnom de leur roy, & depuis ce temps elle fut appellé Nerves & à préſent Tournay, comme je diray ci-après.

Les chronicques de Tournay, au contraire, dient que Tarquin Priſque, ſixieſme roy de Romme, fonda la citté de Tournay, que les

Rommains appellèrent la petite Romme, de laquelle les murs furent très puissans & les portes très fortes, les palais très grans & très haultz eslevez, & fut si sumptueuse & si excellentement fondée qu'elle excédoit & surmontoit en force, beaulté & richesse toutes les citez de Gaule. Après la mort de Tarquinius succèda à l'empire Servius, VI roy des Rommains, lequel pour cause que ceulx de la petite Romme luy dénioyent les tributz à eulx payés par ceulx de Gaule qui devoyent rendre à Romme, assiégea avec grosse puissance celle petite Romme, laquelle il print & mist à destruction & furent tous les citoyens occis & la cité inhabitée. Après les Rommains ottroians paix & confédération avec ceulx de la petite Romme, leur permirent réédifier leur cité par telle condition que plus elle ne feroit appellée la petite Romme, mais Hostille, qui vault autant à dire comme ennemye pour cause de leur rébellion.

Lucius de Tongres & Hugues de Toul traiſtent encore d'une aultre deſtruction de la cité d'Hoſtille faicte par Blandinus, duc de Belges, au temps que Tarquin-l'Orguilleux chaſſé de Romme la gouvernoit, & dient iceulx autheurs que ceſte prinſe & deſtruction fut ſi cruelle que riens n'y demoura, & fut par les Belgiens abatue à rez de terre, & les citoiens fuyans l'occiſion ſe retirèrent ès foreſtz de ce lieu prochaines.

Après la mort de Blandinus, par laps de temps, ſuccéda au royaulme de Belges Vualacrin, lequel, comme tyrant, au commencement de ſon règne, envoya & mit en exil toute la lignée royalle & les nobles de Belges, leſquelz abſens & fugitifs ſe tirèrent près du temple de Minerve, & là réédifièrent au lieu où avoit eſté jadis Hoſtille, une noble & forte cité qu'ilz nommèrent Nerves, à cauſe de leur idole dicte Minerve. Mais l'hiſtoire de Tournay dit que ce fut à cauſe

du roy Servius dont elle fut premièrement vaincue & déferte, car de Serva, *S* muée en *N* faict Nerva. Aultrement dict Henry de Tournay que du temps de Eléazar, roy des Juifz, plufieurs gens bannis & fugitifz qui s'eftoient muffez & retirez dedans les foreftz (comme j'ay dict cy-deffus), réédifièrent la cité d'Hoftille & la fermèrent de bons murs, tours & portes puiffantes. Laquelle ainfi réédiffiée luy oftèrent le nom d'Hoftille & l'appellèrent Nerves, pour ce qu'elle avoit efté forte comme ung nerf & tenable contre les Rommains.

De rechief dict Jacques de Guife que la cité d'Hoftille dicte Nerves, après longues batailles, fut par Julius Céfar deftruicte & totallement défemparée, & longtemps après ung duc nommé Galba la feift réédifier & reftablir & décreta & ordonna qu'elle feroit appellée Tournay.

D'opinion contraire eft Jehan Le Maire, difant ainfi: « Le premier an de l'empereur

Néron, Tournay, qui premièrement s'appelloit Hoſtilia, & depuis Nervia, fut reſtablie & reſtaurée par ung duc nommé Tornus, de nation Troyenne, & de ſon nom fut Tournay appellée.

La fondation du Traict.

JACQUES de Guise récite en ses Illustrations que Servius, sixiesme roy des Rommains, qui regna au temps de Sédéchias, roy des Juifz, voulant faire guerre à iceulx Rommains s'allia des estrangers Panoniens, Huns, Histriens & aultres, & passant par Gaule pour aller à Romme feist plusieurs dommages à ceulx de Belges, prindrent la ville de Tongres qu'ilz pillèrent. Après, arrestez en Gaule belgicque, édifièrent plusieurs citez, dont Lucius de Tongres faict mention, & entre les aultres fondèrent la cité du Traict, la haulte & la basse, sur la rivière de Meuse.

La fondation de Huy.

CAMBRO, duc des Huns, comme récite ledict Lucius de Tongres, estant de la compaignie dudict roy Servius, fonda pareillement, sur ladicte rivière de Meuse, une très forte cité qu'il appella du nom des Huns *Hoynim*, & est ainsi appellée jusques aujourd'huy, c'est celle que nous disons Huy. Mais Jehan Le Maire dict au contraire qu'elle fut édifiée par ung noble homme du pays nommé Hoys, qui de son nom ainsi l'appella, quinze ans avant la nativité de Nostre Saulveur & Rédempteur Jésu-Christ, auquel an nasquit la Vierge Marie.

La fondation de Serves.

Icelluy Servius, ſixieſme roy des Rommains, allié des eſtrangiers deſſus nommez (ſelon le récit de Jacques de Guiſe), vint aſſiéger la cité de Belges, & en ce pays fiſt deffricher une place toute pleine de boys & haultes foretz, en laquelle il fonda une grande cité que de ſon nom il appella Serves, laquelle il eut tousjours en grant eſtime.

La fondation de Mons en Henault.

CEULX de l'oſt pour mieulx appercevoir les citez de Belges, Serves & les circonvoiſines, ſemblablement pour mieulx éſtre fortifiez en cas de néceſſité, eſtablirent leurs tentes & pavillons ſur ung mont près la rivière de Hayne, en ung lieu fermé de grans bois & paluz, auquel lieu ilz édifièrent ung temple à l'honneur de Pan, dieu des bergiers, qu'ilz adoroient. A ceſte cauſe, par longue eſpace de temps, fut appellé ce territoire Pannonia ou Propantia, & fut ce temple de très grant renommée juſques au temps de Julius Céſar, qui l'idole deſtruiſit & du temple feiſt faire ung chaſteau duquel, par laps de temps, a eſté depuis faicte une cité qu'on nomme de préſent Mons en Henault.

La fondation de Cambray.

Ce peuple pour mieulx affiéger la cité de Belges firent plufieurs fortifications pour eulx mettre à fauveté, & entre les aultres Cambro, duc des Huns, capitaine foubz Servius, feift fonder une très puiffante cité pour luy & fon peuple retirer, fi bon leur fembloit, laquelle cité ilz appellèrent Cambre. Or ne déclaire l'hiftoire fi ce fut la cité que maintenant on appelle Cambray, ou fi c'eft le Chafteau en Cambrefis, mais l'hiftoire contient que le roy Servius, durant le fiège de Belges, fift édifier ung chafteau de plaifance près la cité de Cambre, qu'il appella de fon nom *Servium*, & cuident plufieurs que c'eft le chafteau de Selles près Cambray, qui, pour l'antiquité du temps, eft ainfi muée du nom, & par ce on conclud

que la cité que Cambro fonda eſt la cité de Cambray. Toutesfois en l'hiſtoire de Bretaigne ſe trouve que Cambray, roy de Bretaigne jadis en Gaule, fonda une cité laquelle de ſon nom il appella Cambrayn, & pour ce, quelque choſe qui en ſoit, je laiſſe la détermination aux lecteurs, ſauf l'opinion de Jehan Le Maire, qui dit que Cambray retient & porte le nom de Camber, roy des Cimbres, Tongrois & Belgiens.

La fondation de Dinant.

ENVIRON l'an du monde troys mil cinq cens vingt, les Condroniens & les Ruthéniens, que nous difons Flamens, envahirent une manière de gens eftranges habitans en ung lieu appellé le territoire de la déeffe Diane & les occirent & deftruifirent avec leur cité, qui eftoit affife en une foreft qu'on appelloit la foreft du Faigne; le réfidu duquel peuple, comme dict Lucius de Tongres, fonda une cité fur la rivière de Meufe, qui, à caufe de la déeffe Diane, ilz appellèrent *Dionacum*, qui eftoit le propre nom de leur ancienne cité, & maintenant on l'appelle Dinant près du Liège. Leur vivre eftoit du fruit d'arbres, d'herbes & de fueilles, leur menger eftoit tout creu & non cuit. Les anciens fe veftoyent de peaulx de beftes, & les jeunes & moyens d'aage eftoient tous nudz.

La fondation de Soiſſons.

EN l'an de la fondation de Romme trois cens quinze, Brenus, aultrement diċt Belinus, & Brennius, roys d'Angleterre, ducz & capitaine de ceulx de Sens, conclurent d'envahir & guerroyer les Gaules, & leurs batailles ordonnées délibèrent d'aſſaillir les Belgiens, leſquelz contré eulx levèrent une armée, & s'aſſemblèrent les deux batailles des deux coſtez de la rivière d'Auſſerre, qui par long temps ſe défendirent & réſiſtèrent les uns contre les aultres. En ceſt eſtrit Brennius avec les Senonenſiens fonda, près de la diċte rivière, ung chaſteau qu'il appella *Seſſio Senonenſium*, qui vault autant à dire comme la ſeſſion des Sénonenſiens, & maintenant eſt diċt & appellé Soiſſons. De celle meſme partie de la rivière fonda, ſur

ung petit fleuve qu'on appelloit Vieille, ung aultre chafteau qu'on appelle jufques aujourd'huy Braine, du nom dudi& Brennius.

La fondation de Valentiennes.

CEULX de Sens après avoir eu bataille contre les Belgiens, qui tousjours reculoient, paſſèrent la rivière de Somme, & pourchaſſans leurs ennemis, leſquelz ilz vouloient aſſiéger en leur cité de Belges, vindrent ſur la rivière de l'Eſcault, en certains paluz & bas pays, au millieu deſquelz avoit pluſieurs iſles, par le moyen deſquelles propoſèrent faire grandz dommages auſditz Belgiens ; & pour en ce lieu avoir mieulx leurs recours, fondèrent une forte place environnée de tours & de portes qu'ilz fortifièrent. Et trouvans en ceſte place (qui eſtoit une vallée), pluſieurs cignes s'esbatans & chantans, l'appellèrent le Val des Cignes, & maintenant on le nomme Vallentiennes par langaige corrumpu.

Jehan Le Maire, en ſon troiſieſme livre, récite tout autrement & dit que peu de temps paravant que Jules Céſar deſcendit en Gaule, régnoit Godeffroy Karle, roy des Cimbres & de Tongres. Celluy Godeffroy eut ung filz nommé Charles Ynach, lequel il chaſſa & bannit de ſa préſence & de ſon royaulme, pour ce qu'il avoit uſé de force envers une fille dédiée à la déeſſe Veſta, tellement que ledict Charles Ynach contraint de partir des pays de pardeça, ſe retira à Romme, & depuis fut chevalier de Lucus Julius, proconſul d'Archadie, père de Julius Céſar. Or avoit ledict Lucius deux filles, l'une nommée Julia de la meſme mère dudict Julius Céſar, la ſeconde nommée Germanie, laquelle il avoit eue d'une très noble dame dudict pays d'Archadie. D'icelle Germaine devint très amoureux Charles Ynach, lequel feiſt tant qu'il la rendit enceincte; mais craignant que la choſe vint à lumière, après qui luy euſt conté comment

il eſtoit filz de roy, luy perſuada de laiſſer ſon père & ſa mère & qu'en ſon pays la méneroit; à quoy elle s'accorda. Leurs bagues trouſſées & ſortans d'Archadie feirent tant par leurs journées, après longs voyages, qu'ilz arrivèrent à Cambray, de Cambray tirèrent oultre & vindrent juſques à une place qui pour lors ſe nommoit le chaſteau de Seſnes, lequel comme on peult conjecturer eſtoit celluy que ceulx de Sens avoient edifié, comme j'ay dict, & ainſi eſt-il vray ſemblable. Lors ſe repoſèrent & rafréchirent près ce chaſteau, en une vallée ſur une plaiſante rivière en laquelle nageoient pluſieurs cignes, contre leſquelz l'ung des valets bendant ſon arc tira une fleſche; mais l'ung deſdictz cignes évitant le coup & vollant tout effrayé ſe vint rendre au giron de la belle Germaine, dont elle fut joyeuſe pour la nouveauté du cas. Et en prenant bonne ſignification d'icelluy (pour ce qu'au temps paſſé le cigne eſtoit dédié à la déeſſe

Vénus, de laquelle eſtoit deſcendue par Eneas, filz d'icelle Vénus & d'Anchiſes de Troye), demanda à Charles Ynach, ſon mary, comment tel oyſeau eſtoit nommé en ſon langaige, & il reſpondit qu'on le nommoit Suvane en langue Thioiſe; lors diſt qu'elle vouloit déſormais eſtre ainſi appellée & non plus Germaine, de paour qu'elle ne fuſt recongneue quelques foys au moyen dudiꝺ nom; & à cauſe d'icelle adventure & de la multitude des cignes lediꝺ lieu fut dès lors appellé de Val-aux-Cignes, lequel de préſent on appelle Valentiennes, qui eſt une cité aſſiſe ſur la rivière de l'Eſcault; puis feiſt emporter avec elle lediꝺ cigne & le nourrir & garder ſoigneuſement. Et fuſt icelle Suvane mère de Oꝺavian, roy de Cologne, duquel eſt faiꝺe mention en la fondation d'icelle cité.

La fondation de Sebourc.

REVENANT à noſtre propos que cy-devant nous avons laiſſé en enſuyvant Hugues de Toul & Jacques de Guiſe, après la fondation de Valentiennes faicte par les Senonenſiens, ilz approchèrent leur oſt de la cité de Belges & fondèrent ung bourg auprès d'ung petit fleuve, lequel ilz appellèrent *Burgon Senonenſium*, c'eſt à dire le Bourg des Sénonenſiens, & maintenant on le nomme Sebourc, & là ſe vendoient les choſes néceſſaires à l'oſt des Sénonenſiens.

La fondation de Bruxelles.

CES chofes ainfi faictes, à la fin les Senonenfiens s'accordèrent aux Belgiens; après lequel accord bataillèrent contre les Ménapiens, que maintenant nous difons Gueldrois, defquelz lefditz Sénonenfiens furent vaincueurs. Et après qu'ilz les eurent defconfitz ilz fe partirent de celle place & fondèrent en cefte marche ung très puiffant & fort chafteau pour y avoir leur refuge, fi quelque néceffité les contraignoit, lequel chafteau ilz appellèrent en latin *Bourgongenienfium* & maintenant on le nomme Bruxelles, & la rivière qui prent là fon cours nommèrent *Senonam* ou *Secanam*, qui eft le fleuve de Seine. Et cefte contrée ainfi par eulx conqueftée, qui paravant eftoit nommée Réthienne, ilz l'appellèrent Brabant, à l'oc-

casion des deux premières syllabes des noms de leurs ducz Brenus & Brennius, comme dict Jacques de Guise, combien que Jehan Le Maire die qu'elle fut ainsi appellée du nom de Salvius Brabon, premier duc de Brabant, espoux de Suvane, fille de Charles Ynach & de Suvane, seur de Jules César, dont nous avons parlé cy-dessus.

La fondation de Amiens.

APRÈS la mort du roy Alexandre de Macédone qui tout le monde conquit, plufieurs fouldardz, chevaliers, capitaines & aultres gens de guerre très expertz aux armes eftans vacabons & fans feigneur, défirans trouver aucun lieu pour habiter & demourer, propofèrent & délibérèrent entre eulx d'eflire ung duc fur eulx qui les gouverneroit & conduiroit en quelque eftrange contrée; lequel propos fortit en effeċt, & efleurent ung preux & vaillant homme nommé Picgnon, lequel inftituèrent leur feigneur & maiftre, luy promeċtans foy, loyaulté & obéiffance. Prenans après & occupans les navires du roy Alexandre fur la mer montèrent & navigèrent par fi long efpace de temps qu'ilz arrivèrent &

prindrent terre au port de Neuftrie qu'on dit Normandie. Lors ordonnèrent leurs batailles en la forme & manière qu'ilz faisoient du temps du roy Alexandre, fur lesquelz toujours eftoit Pignon le fouverain, par l'ordonnance duquel ilz fe mirent à conquefter pays, mefmement les portz de Neuftrie. Semblablement fubjuguèrent à leur obéiffance les Belvacenfiens Gaulois, auquel pays & feigneurie ilz fondèrent ung très fort chafteau qu'ilz appellèrent Pignon, luy impofant le nom de leur duc, lequel chasteau on dit à préfent Picquegny, & là fe retirèrent envahiffans la baffe Gaule par longtemps. Et ainfi ilz fe multiplièrent tant qu'ilz s'advifèrent de trouver & quérir une place plus grande & fpacieufe que celle où ilz fe tenoient. La place trouvée, fituée entre les ruiffeaulx d'une rivière par devers Tours, propofèrent de faire ung chafteau de plufieurs manfions que les divers ruiffeaulx & rivaiges environneroient & de tous enfemble

feroient une cité close & fermée de portes & de tours pour résister à l'encontre de leurs ennemys, & ainsi le feirent, la nommant (pour l'ambition, c'est à dire pour la circuition des eaux) Ambrienne, & maintenant on la nomme Amiens, comme dict Jacques de Guise. Laquelle ilz fortifièrent, & tellement la peuplèrent en force de gens & puissance, que par leur valeur & force ilz submirent à leur seigneurie une très grande partie des Gaulois & Rommains qui habitoient en la basse Gaule, laquelle partie est à présent appellée Picardie, à cause de Picgnon, leur duc, & les gens de la terre aussi sont nommez Picards, à quoy s'accorde Bartholomy Langloys, en son Propriétaire, ou livre des Régions.

La fondation de Anvers.

JEAN Le Maire récite que Julius Céſar eſtant en Gaule, environ cinquante ans devant la nativité Noſtre Seigneur, régnoit ung merveilleux géant nommé Druon, de la haulteur de quinze couldées, plein de cruaulté & tyrannie, lequel ſe tenoit ſur le rivaige de la rivière de l'Eſcaut, en ung fort chaſteau ſitué en ung maretz par luy édifié, & contraignoit celluy géant tous les paſſans par ladicte rivière de laiſſer la juſte moytié de tous leurs biens & marchandiſes, & s'il y avoit aulcune faulte le tout eſtoit confiſqué, & avoit le marchant ou voyturier une main couppée, parquoy le lieu s'appelloit Hauverp, c'eſt à dire laiſſe main; maintenant & par ſucceſſion de temps nous le nommons Anvers. Celluy horrible & criminel géant

fut deffaict & occis par ung des chevaliers de Céfar, & jufques aujourd'huy monftrent ceulx d'Anvers les os dudict géant, leur premier fondateur. Et encores pour atteftation de l'antiquité d'icelle ville, ilz monftrent la repréfentation du dieu Priapus en une vieille porte prés du marché au poiffon, difans que jadis il fut adoré en icelle ville d'Anvers, & de la vient, par ancienne couftume, que les femmes dudict pays, en toutes exclamations foubdaines appellent Tiers, c'eft à dire Priapus en langue Thioife ou Theutonique.

La fondation de Grave.

De rechief dict l'autheur deſſus nommé que le chevalier vainqueur de Druon, le géant, eſtoit nommé Gravius, lequel ſe maria à la fille d'ung noble duc dudict pays, de laquelle il eut ung filz auſſi nommé Gravius, homme très expert & enſeigné aux armes. Celluy ſecond Gravius fonda la ville de Grave ſur la rivière de Meuſe.

La fondation de Gand, Courtray & aultres.

JULIUS Céſar deſſus nommé, par le teſmoignage du deſſus dit autheur, après la conqueſte des Gaules réſidant en la partie Belgicque, fonda, ſur le mont Blandin, une ville nommée Gaia de ſon nom, laquelle ſe dit maintenant Gand, & édifia à Tourhout une forte tour; & donna ledict Céſar à ung ſien chevalier nommé Gaius Falcius ladicte ville de Gand & Anvers, & tous aultres chaſteaulx ſituez ſur la riviere de l'Eſcault.

Jacques de Guiſe, dit qu'on mantient celle ville de Gand eſtre fondée par le deſſus dit Gaius. Aultres ont dict qu'elle fut fondée par Gaius Caligula, empereur rommain, & que depuys elle fut nommée Vuand par les Vuandalles qui la tindrent, & qu'en mutation de *Vu* en *G*, on l'appelle Gand; mais Jehan

Bouchet, en ſes Annalles d'Acquitaine, ſur la vie du roy Charles-le-Chauve, aſſez briefvement dit que Adrac, tiers foreſtier de Flandres & père de Bauldoin, premier comte de Flandres, édifia Gand, Courtray, Audenarde & Caſſelet.

Fondation de Couloigne.

Environ le temps de l'incarnation Noſtre-Seigneur Jéſu-Chriſt, comme récite l'autheur de *Faſciculus temporum*, Marcus Agrippa, gendre de Céſar Octovian Auguſte, ſecond empereur de Romme, fonda, ſur le fleuve du Rhin, en Germanie, en la dernière partie de Gaule belgicque, une cité très fameuſe, laquelle de ſon nom appella Agrippine, qui de préſent eſt nommée Couloigne; toutes foys dict Jehan Le Maire, en ſon livre de France Orientalle & Occidentalle, que Julius Céſar eſtant ès Gaules donna à Octovian, ſon nepveu (non pas celluy qui fut empereur), filz de ſa ſeur Suvanne Germaine, & de Charles Ynach, duc de Tongres, le royaulme de Agrippine qu'on dit maintenant Couloigne-ſur-le-Rhin, ſoubz le titre

duquel eſtoit contenue toute la terre depuis Velve juſques à Liſle & Moſelle & juſques aux limites de Trèves & à la rivière de Meuſe & aux confins ou la Sambre entre dedans Meuſe, avec toute la terre qui giſt entre Meuſe & Jace, lequel royaulme du nom de la dicte Germaine fut appellé Germanie, qui de préſent on dit Allemaigne, non obſtant qui ſoit en Gaule belgicque. Et fut cecy faict, comme allègue ledict autheur, l'an devant la Nativité Noſtre Seigneur cinquante & ung. Selon laquelle authorité Couloigne auroit eſté édifiée longtemps devant Octovian Céſar, à quoy s'accorde frère Jacques de Guiſe, en ſes Illuſtrations, qui dict que la cité de Agrippine fut prinſe & desruicte par Servius, VI roi des Rommains, quant il vint faire guerre à ceulx de Belges, lequel fut long temps devant ledict Octovian Céſar; ce que ſemble avoir affermé frère Amand de Zierxea, en ſa chronicque, diſant que Couloigne fut premièrement appellée

Agrippine, de Agrippa, filz de Theuto, ſucceſſivement deſcendu de Francion, filz de Hector de Troye, longtemps par avant icelluy empereur Octovian ; ce que dit auſſi Jehan Le Maire, par quoy j'en remetz la difficulté & jugement aux lecteurs.

La fondation de Juilliers.

ENTRE le fleuve du Rhin & la Meufe eft affife la ville de Juilliers, laquelle fut fondée par Julius, tiers duc de Brabant, filz de Charles Brabon defcendu de Francius, roy de Sicambrie, lequel commença à régner environ l'an de falut quinze, & régna foixante neuf ans. Et eft cefte cité appellée pour le préfent Juliac.

La fondation de Aix en Gaule.

RÉGNANT celluy Julius & eſtant Néron empereur à Romme, Anthoine, ſénateur & tribun du peuple Rommain, & Granus avec pluſieurs Rommains fuyans la tyrannie dudict Néron, vindrent à refuge vers ledict Julius, duquel ilz empétrèrent auctorité & territoire pour fonder places.

Granus avec ſes compaignons ſe tranſporta aux extrémitez de la grant foreſt d'Ardenne, en ung lieu fort ſecret & ſolitaire, & trouvant aucunes belles fontaines d'eaue chaude & ſulphurée, près de ce lieu fonda ung grant palays où il ſe tint, lequel lieu juſques aujourd'huy eſt appellée *Aquiſgranum*, c'eſt à dire les eaux de Granus. Et fut auprès d'icelluy palais fondée par Charlemaigne une cité qui maintenant ſe nomme Aix-la-

Chappelle, en laquelle, dans une chappelle Notre-Dame par luy édifiée, il gift. Et en ce lieu reçoit l'empereur ſa première couronne.

La fondation de Utreth.

ANTHOINE, compaignon dudiɑ Granus, tira d'ung aultre couſté, c'eſt à ſçavoir au pays qui maintenant s'appelle Helande, ſur le fleuve du Rhin, où il fonda une forte place qu'il appella de ſon nom *Anthonia*, qui depuis fut diɑe Vuiltembourg, & maintenant on l'appelle Utreth. Et furent ces choſes faiɑes, ſelon Jehan Le Maire, ung peu après la Paſſion Noſtre-Seigneur Jéſu-Chriſt. Frère Amand de Zierxea dit que c'eſt la cité du Traiɑ-la-baſſe, laquelle fut ainſi nommée des citoyens exillez de la cité du Traiɑ-la-haulte, du temps de Dangobert, roy de France.

La fondation de Genefve.

Genefve (comme récite le deſſus dict Jehan Le Maire, en ſon livre des Sciſmes & au tiers de ſes Illuſtrations), fut fondée ſur le lac, en Savoie, par Valerius Aurelianus, natif de Dalmace, trente deuxieſme empereur des Rommains, duquel le règne commença, ſelon Vincent, l'an de ſalut deux cens ſoixante & treize. Et au commencement porta ceſte cité le nom dudict empereur & depuys a eſté Geneſve appellée.

La fondation de Audenarde.

Au temps de l'empereur Honorius, environ l'an quatre cens & douze, Alarich, roy des Vuiſegotz, cherchant pays & terre pour habiter par la permiſſion du dict empereur, entra ês Gaules & vint en Acquitaine, qu'il ſubjuga & vainquit; puis entra en la foreſt Charbonnière qu'on dit maintenant Flandres, & dreſſa ſon armée contre la ville de Gand, laquelle par pluſieurs foys ilz aſſaillirent; mais par la reſiſtance de ceulx de dedans ne la peurent prendre. Quoy voyans, affin de plus ſeurement demourer audict pays, édifièrent deux fortereſſes: la première à dextre, ſur la rivière de Teure, & l'autre à ſeneſtre, ſur le fleuve de l'Eſcault, & leur donnèrent le nom de leur roy, les nommans Allard ſur l'Eſcault & Allard ſur

le Teure, lefquelles on appelle de préfent Aloft & l'autre Audenarde, de laquelle eft encore faicte mention au chapitre de la cité de Gand.

La fondation de Francfort.

FRANCFORT eſt une cité oultre le Rhin, en Allemaigne, au pays de Franconie, ès limites & fins de Gaule belgicque. En ceſte cité, qui eſt très riche & bien marchande, ce faiſoit tousjours l'élection des empereurs & roys Rommains. Laquelle cité de Francfort fut conſtruite & fondée par l'empereur Charles-le-Grand, roy de France, comme on peult conjecturer par les vers qui s'enſuyvent d'un poète nommé Ligurin Italien, en ung livre qu'il a faict des geſtes de l'empereur Frédéric ſurnommé Barberouſſe.

Conveniunt proceres totius viſcera regni
Sede ſatis nota rapidoque proxima Mogo
Clara ſitu, populoque frequens muriſque decora;

Sed rude nomen habet, nam Theutonus incola [dixit
Franconefurt, nobis liceat ſermone latino
Francorum dixiſſe vadum, quia Carolus illic
Saxonas indomita nimium feritate rebelles
Oppugnans, rapidi latiſſima flumina Mogi
Ignoto fregiſſe vado, mediumque per amnem
Tranſmiſiſſe ſuas (neglecto ponte) cohortes,
Creditur inde locis futurum nomen adheſit.

Leſquels vers j'ay tranſlatez en françoys ainſi qui s'enſuyt :

Celle cité où les princes conviennent,
Qui tout l'honneur de ce règne maintiennent,
Par ſon ſiège eſt de tous aſſez congneue,
Et par Mogus le fleuve deſtendue,
Clère en aſſiſte & de peuple habitée,
De murs très fors richement décorée ;
Mais elle a nom aſſez rude & ſaulvage,
Car l'Allemand l'appelle en ſon langaige
Francfort ; mais nous, en faiſant meilleur choys,

Nous l'appellons le Paſſaige aux Françoys ;
Car en ce lieu l'empereur Charlemaigne,
Lequel mena ſon oſt en Allemaigne,
En combatant encontre les Saxons,
Gens très cruelz, de ſevères façons,
Après avoir rompu le large fleuve
Dont il n'avoit du paſſaige l'eſpreuve,
Et qu'au milieu des eaux grandes & fortes
Euſt faict paſſer ſes puiſſantes cohortes
Sans aucun pont, on croit que demouré
Soit en ce lieu leur nom tant honoré.

La fondation de Compienne.

L'AN huyt cens ſoixante & ſeize, Charles-le-Chauve, roy de France & empereur de Romme, feiſt baſtir & édifier la ville de Compienne & fermer de gros & puiſſants murs à la ſemblance & façon au plus près qu'il peuſt de celle de Conſtantinoble, & la nomma par ſon nom *Carnopolin*, qu'on dit de préſent Compienne, comme dit Nicole Gilles en ſes Annales, & y fonda l'abbaye de Noſtre-Dame, à préſent dicte Saincte Cornille.

LES FONDATIONS DES VILLES ET CITEZ ASSISES EN LA GAULE D'ACQUITAINE.

SY nous avons faict la description
Du bastiment & la fondation
De la plusspart des citez Belgiennes
Dignes d'honneur, de renom anciennes,
C'est bien raison que nostre plume agreste
Preigne son vol & descripre s'apreste
Les bastimens & les antiquitez
D'une partie & d'aucunes citez
Que tient en soy la Gaule d'Acquitaine,
Province grande & de tous biens très plaine;
Cela feray suivant l'authorité
De maint autheur remply de vérité,
Faisant la fin de cestuy petit livre
Qu'à tout chascun, pour passer temps, je livre.

La fondation de Narbonne.

APRÈS avoir efclarcy toutes les conftructions des villes de noftre Gaule belgicque, il convient traicter en très petit nombre de celles d'Acquitaine, defquelles guères de chofes ne fe trouvent; & entre les aultres villes fituées en celle partie eft la cité de Narbonne fituée ès limites de Thouloufe. Aucuns l'appellent la province des Rommains, laquelle fut fondée par Harbon, XII roy de Gaule, qui de fon nom Harbonne la nomma, & de préfent Narbonne eft appellée en mutation de H en N, comme mect frère Jehan Annius de Viterbe, en l'expofition de Bérofe, à quoy s'accorde l'autheur du Rozier de France. Toutesfois Bartholomy Langlois, en fon Propriétaire, dit qu'elle eft ainfy appellée pour une rivière

qui a nom Nerbo, qui la divife d'Italie d'avec les montaignes de cefte cité. Toute la province circonvoyfine eft nommée Narbonne, laquelle par les anciens eftoit appellée *Gaule la braye,* pour ce que ceulx du pays fouloyent porter longues brayes.

La fondation de Thoulouze.

THOULOUZE ſituée en la Gaule d'Acquitaine près Narbonne, comme dit le chronicqueur de Thoulouze allégant Roderich, archeveſque de Tollète, réducteur des Hiſtoires Eſpanicques, afferme ung nommé Lemoſin (lequel deſcendit de Tubal, filz de Japhet, filz de Noé), avoir eſté fondateur de la ville de Thoulouze, au temps de Delbora, prophétiſe, femme & eſpouze de Lapidoch; qui fut l'an du monde, comme eſcript Iſidore, trois mil neuf cens & ſeize, au tiers aage du monde. Aultres dient que ce fut d'ung nommé Tholus, deſcendu de Japhet, accompaigné d'ung aultre nommé Ptholomée, leſquelz enſemble édifièrent, ſur Garonne, en lieu éminent, la ville de Thoulouze, au lieu qu'on dit encores des préſent

la vieille Thoulouze. Et oultre Hartinandus Schellet dit, en ſes hiſtoires, avec Boccace, que Thoulouze fut fondée d'ung Troyen nommé Tholoſus, auſquelz s'accorde Jehan Le Maire diſant que celluy Tholoſus eſtoit de la compaignie de Brutus, qui donna le nom à la Grant Bretaigne.

La fondation de Poytiers.

JEAN Bouchet defcripvant l'origine des Poytevins dict ainfi : « Hercules eftant en Efpaigne & trouvant une Vierge de nature humaine & ferpentine (c'eft à dire ayant par hault le corps de femme jufques au deffoubz de fa nature génitalle, & par le bas eftoit ferpent), elle engendra trois enfans qu'elle nomma l'ung Scythes, l'autre Agathirfus & le tiers Gelonus, lefquelz parvenus en aage viril, à Scythes bailla l'arc & bauldrier de fon père Hercules, & d'icelluy eft la nation des Scythes procédée ; des aultres deux font venues deux aultres nations, fcavoir eft les Agathirfes & les Gelons. Pline & Solinus ont efcript que ces Scythes-Agathirfes avoient les cheveux & les faces rouges, à caufe du fard dont ilz ufoient, &

que pour cela ilz furent appellez *Picti*, qui en françois signifie *paintz*. Ces Pictes de leurs pays chassez par séditions domesticques vindrent en Angleterre & de la descendirent en Acquitaine, auquel lieu après avoir esté quelque temps vagabonds (devant la destruction de Troye), édifièrent la ville de Poytiers, & fut par eulx nommée *Pictavis* en latin, c'est a dire force paincte, & les habitans pour leur nom ancien s'appellèrent *Pictevis*, qu'on dit de présent Poytevins, à quoy s'accorde Isidore, au premier chapitre du XVᵉ livre de ses Ethimologies, & appellèrent la province Poytou, de laquelle fait mention César en ses Commentaires. » Plusieurs aultres opinions sont récitées de la construction de cette cité, comme Bouchet racompte, lequel affirme ceste-cy pour la plus certaine & véritable.

La fondation de Cornoailles en Bretaignes & aultres

Après la deſtruction de Troye, comme récite Johannes Monumetenſis en ſa chronique de Bretaigne, Enéas ſe rendit fugitif en Italie avec Aſcanius ſon filz, & fut roy des Latins. De Aſcanius vint Silvius Poſthumius, & de Silvius vint Brutus ; lequel Brutus par cas fortuit & ſans malice occiſt ſon père Silvius en chaſſant aux groſſes bêtes, au moyen de quoy s'abſenta, ſe retirant vers les Troyens ſucceſſeurs d'Helenus, & eſpouſa la fille du roy Pandraſus, nommée Inogen, avec laquelle & pluſieurs Troyens, ſoubz luy retirez, ſe partit du pays de Grèce &, navigant avec pluſieurs navires, au pays de Gaule arriva, en la petite Bretaigne qu'on diſoit Armoricque, avant laquelle venue il avoit trouvé quatre navires

de Troyens fugitifz vogans ſur la mer, desquels eſtoit conducteur ung prince nommé Corineus, avec lequel (parce qu'ilz eſtoient tous d'ung pays), s'allia & enſemble deſcendirent en groſſe multitude de peuple ès dictes terres armoricques qu'ilz conquirent ſans réſiſtance & y demourèrent ung an ou deux; pendant lequel temps Corineus, duc & prince d'une bande des dictz Troyens, y édifia la cité de Cornoaille, laquelle par aulcuns eſt comptée entre celles de Gaule celticque, & par les aultres en la Gaule d'Acquitaine. Semblablement en celluy pays de Bretaigne, tesmoing Jehan Lemaire, Brutus fonda le Croiſic ou Trioyſic, du nom de Troye, & une place qui s'appelle Guerrande.

La fondation de Tours

ICEULX Troyens voluntiers ſe deſduiſoient à l'exercice de la chaſſe & chaſſoient juſques dedans les foreſtz de Groſſarius Protus, roy de Poitou, lequel de ce mal montant, les menaſſa, leur eſmouvant la guerre à l'aide des aultres roys de Gaule ; ce que voyans les Troyens, pour réſiſter aux Gaulois vindrent en Acquitaine conquérans terres & pays, & par ce qu'ilz ne peurent oultre paſſer à cauſe de la grande puiſſance des Gauloys, en ung lieu ſe parquèrent. Et après l'aſſault donné à iceulx Troyens fortirent de leur camp contre les Gauloys & combatans les ungs contre les aultres, la meſlée fut ſi grande & cruelle que pluſieurs y furent occis d'une part & d'aultre ; & entre les aultres Turnus, filz

aiſné de Brutus (que pluſieurs appellent ſon nepveu), y fut tué; toutes foys pour lors demoura la victoire aux Troyens, & ſe tindrent quelque temps au dict lieu où Brutus feiſt édifier une ville qu'il nomma Tours, en mémoire de ſon filz Turnus, qu'il feiſt inhumer en ce lieu. Pareillement, ſelon le récit dudict Le Maire, celluy Brutus fonda en Acquitaine une aultre cité que de ſon nom il appella Britannia, puis paſſant en l'Iſle d'Albion, y eſtablit ſa réſidence & la nomma Bretaigne qu'on dit de préſent Angleterre.

La fondation de Lusignen

LUSIGNEN, dict l'histoire de Mélusine, est une place très forte assise en Acquitaine, le chasteau duquel lieu fut édifié par ladicte Mélusine, fille du roy Elinas d'Albame, & de Presure, faée, laquelle Mélusine pour ce qu'elle enferma son père par art magicque en une montaigne, fut destinée de faire toute sa vie pénitence. C'est à sçavoir que tous les samedis elle seroit serpent se baignant en une fontaine. Ceste faée Mélusine espousa Raimondin, filz du comte de Forestz & nepveu du comte de Poytiers, qui luy avoit donné la terre autour d'une roche tant qu'ung cuir de cerf couppé par des liées courroyes se pourroit estendre; en laquelle terre Mélusine feist bastir ung puissant chasteau qui consiste en trois fortes places, aux deux desquel-

les fault entrer avant que parvenir au donjon ; & ſont les trois places environnées de fortes tours machicotées, de portes & haultz murs camellez par grand artifice. Quant ce chaſteau fut faiɛ̃t elle feiſt ung convy & feſte où ſe trouva le comte de Poytiers & ſa baronnie; en laquelle feſte, par le commun accord & conſentement de tous, elle nomma le chaſteau Luſignen à cauſe de ſon nom ; autour duquel chaſteau pluſieurs gens du pays édifièrent maiſons & habitations dont fut faiɛ̃te une belle ville maintenant appellée Luſignen, aſſiſe en la comté de Poitou. De ceſte dame feiſt mention ſon hiſtoire ; en laquelle on pourra veoir la vie & fin d'icelle, avec ſa génération & comment elle faiſoit pénitence tous les ſamedis en forme de ſerpent. Toutes foys Jean Bouchet, en ſes Annales d'Acquitaine, ignore ceſte hiſtoire & dit qu'il eſt vrayſemblable que ladiɛ̃te Méluſie print ſon nom des chaſteaulx de Luſignen & de Melle dont elle eſtoit dame.

Ballade de la louenge des villes.

QUOY que l'on donne à Lyon grand loenge
Pour ſa beaulté & ſa grande richeſſe,
Pour ce qu'auſſy dedans elle ſe renge
La marchandiſe à plante & largeſſe;
Quoy que l'on donne à Authun la nobleſſe
D'antiquité, à Sens pareillement,
Dont les bourgeois dans Romme fièrement
Ont aſſailly capitolle & prétoire,
Cela n'eſt riens, car véritablement
Paris obtient ſur tout l'honneur & gloire.

Quoy que Rouen ſoit en honneur & pris
Pour le beau train de toute marchandiſe;
Quoy que Orléans ait dedans ſon pourpris
La faculté d'humaines loix acquiſe;
Quoy qu'en Louvain aſtrologie eſt quiſe,
Quoy que Magonce & Trèves la Belgicque
Soient en honneur pour leur temps très antiqüe,
Quoy que d'Angiers ont compte mainte hiſtoire,
Quoy que Poytiers ſoit ville magnificque,
Paris obtient ſur tout l'honneur & gloire.

Quoy qu'Amiens ſoit fleur de Picardie,
Quoy que Anvers ſoit en ung bon port de mer,
Quoy que Couſtance ait bruyt en Normandie,
Quoy que de mainctz Manthes ſe face aymer,
Quoy qu'on ne veit jamais Reims diffamée,
Quoy que Thoulouze ait renom de ſcience,
Quoy que Dijon ait grand prééminence
Sur Bourguignons & que le conſiſtoire
Du parlement y face réſidence,
Paris obtient ſur tout honneur & gloire.
Prince, je dy, quoy qu'on die de Tours,
Où dames ſont en leurs braves atours,
Quoyque d'Auxerre on face grand mémoire,
Quoy qu'il en ſoit de chaſteaulx ou de tours,
Paris obtient ſur tout l'honneur & gloire.

Plus que moins.

TABLE DU PREMIER LIVRE

INTITULÉ

LES ANTIQUES ÉRECTIONS

DES GAULES


LYON,
Typog. Mougin-Rusand
M D CCC LXXXII

COLLECTION LYONNAISE

EN VENTE

A la librairie Henri Georg, rue de la République, 65

N° 1. — Supplice de Cinq Mars et de De Thou, décapités à Lyon, fur la place des Terreaux, le 12 feptembre 1642. *Relation d'un témoin oculaire.* — 5 feuilles in-8° tellière.

N° 2. — Destruction de l'Église de Saint-Just, du Cloître & de partie du Faubourg par les Proteftants, en 1562. Enquête & procès-verbaux. — 6 feuilles in-8° tellière.

N° 3. — L'Antiquité, l'Establissement, le Lustre, le Bien spirituel et le Temporel de la royale Abbaye de Saint-Pierre de Lyon, avec les merveilles de la Provideuce, les changements & les divers accidents que l'on y a vus, par J. de Saint-Aubin. — 4 feiulles & demie in-8° tellière.

N° 4. — Chronique de la Maison de Beaujeu, publiée d'après le manufcrit unique de la Bibliothèque nationale & fuivie du tableau généalogique de la famille de Beaujeu. — 5 feuilles in-8° tellière.

N° 5. — Les Antiquités et la Fondation de la Métropole des Gaules, ou de l'Eglife de Lyon & de fes Chapelles, avec les Epitaphes que le temps y a religieufement confervé, par le Sr de Quincarnon. — 9 feuilles in-8° tellière.

N° 6. — Nombre des Églises qui sont dans l'Enclos et dépendances de la ville de Lyon, avec une exacte recherche du temps & par qui elles y ont été fondées, par Ifaac Le Febvre, lyonnais, 1627. — 6 feuilles & demie in-8° tellière.

N° 7. — Brève Histoire de l'Abbaye de l'Ile-Barbe, par Mre Bezian Arroy, docteur de Sorbonne & Théologal de Lyon. — 13 feuilles in-8° tellière.

Sous preffe:

N° 9. — Catalogue des Antiques érections des Villes, Cités, Fleuves & Fontaines assises ès Trois Gaules, par Gilles Corrozet, parisien, & Claude Champier, lyonnais. — 2me partie 7 feuilles in-8° tellière.

LYON. — IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND.

COLLECTION LYONNAISE
N° 9

CATALOGUE

DES ANTIQUES ÉRECTIONS
DES VILLES

Cités, Fleuves & Fontaines

ASSISES ÈS TROIS GAULES

PAR

GILLES CORROZET, Pariſien

ET

CLAUDE CHAMPIER, Lyonnais

DEUXIÈME PARTIE





LYON
HENRY GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
65, rue de la République, 65
1882

CATALOGUE

DES ANTIQUES ÉRECTIONS

DES

VILLES DES GAULES

La *Collection Lyonnaise* est tirée à 100 exemplaires dont 82 pour le commerce,

SAVOIR :

Papier Hollande......................	60
Papier teinté........	20
Papier Chine............	2

COLLECTION LYONNAISE
Nº 9

CATALOGUE
DES ANTIQUES ÉRECTIONS
DES VILLES
Cités, Fleuves & Fontaines
ASSISES ÈS TROIS GAULES

PAR

GILLES CORROZET, Parisien

ET

CLAUDE CHAMPIER, Lyonnais

DEUXIÈME PARTIE





LYON
HENRY GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
65, rue de la République, 65

1882

IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND

3, rue Stella, 3

S'ENSUIT LE SECOND LIVRE

DES

SINGULARITÉS

DES GAULES

CONTENANT LES

Citez, Fleuves, Fontaines chauldes & froides

& les Lieux ſainctz & aultres merveilles

compoſé

Par Claude CHAMPIER

Lyonnois.





PRÉFACE

—

COMBIEN que Gilles Corrozet ait, pour la difficulté de l'hiſtoire, délaiſſé la description de pluſieurs cités au livre qu'il a faict des antiques érections des Gaules, ce néantmoins ay bien voulu adjouſter audict livre, par forme d'appendice, leſdictes cités omiſes. Mais ſi d'aventure je ne ſuis veu ſatisfaire entièrement & que rien ou peu des premiers fondateurs touche, me ſemble ce nonobſtant quelque peu les avoir

retiré de ténèbres en plain jour & lumière, & cuide que lesdictes cités de mes peines & labeurs m'en sçauront aulcun bon gré, mesmement si on vient à considérer que j'ay autant mis de solicitude à chercher quelz furent leurs dicts premiers autheurs qu'a esté possible. Parquoy si le fruict n'est trouvé esgal à mes labeurs, impute le (humain lecteur), ou à la oscitance & paresse des premiers historiographes ou aux Gaulois mesmes, qui ont esté du commencement plus studieux des armes que des bonnes lettres, lesquelles quasi comme inutiles & ocieuses ilz estimoient.



A très-noble

& très illuſtre prince, Monſieur François de Lorraine, marquis du Pont-à-Moſon, premier enfant de très hault prince monſieur le duc de Lorraine & de Bar, Claude Champier ſalut avec renommée immortelle.



la louenge & exaltation & gloire éternelle du ſouverain largiteur de toutes grâces, & conſéquemment à l'honneur & prééminence de la nation gallicane, dont, très illuſtre Prince, par origine avés print commencement, par lignée maſculine iſſant de la

Gaule belgicque, & par féminine iſſant de la Celtique ou Lyonnoiſe, laquelle nation domine aujourd'huy ſur pluſieurs aultres provinces, c'eſt aſſavoir Allobroges & Armoriques que à préſent diſons Bretaigne, toutes fois la Gallicane eſt la plus élégante congneue & uſitée, de laquelle tient la principaulté ſouveraine la maiſon de France, la plus noble de toute Europe. Et pour ce que ung jeune François a bouté & réduit par eſcript une partie des antiques érections des cités des trois Gaules & a délaiſſé pluſieurs cités très anciennes, comme Vienne, capitalle des Allobroges, Limoges, cité fameuſe, & autres pluſieurs, à cauſe de quoy, je Claude Champier, filz de meſſire Symphorien Champier, premier médecin de monſeigneur le duc de Lorraine, voſtre père, l'an de mon aage dix huitieſme, affin que de moy quelque bien tousjours à l'avenir provienne à l'honneur de la très chreſtienne nation françoiſe, de laquelle moy & mes anceſtres & majeurs ont prins origine & naiſſance, ay bien voulu adjouſter les cités délaiſſées & omiſes audit livre intitulé : Les antiques

éreſtions des Gaules par compendieuſe & briefve deſcription des fondations de la pluſpart des villes & cités aſſiſes ès trois Gaules, hiſtoire très utile & déleſtable nouvellement commencée & miſe à lumière par Corrozet, Pariſien, & augmentée par ung Lyonnois. *Parquoy, tous nobles cueurs françoys qui vouldront cueillir fruiſt ou floriture & paſſe temps aux antiquités de Gaule, ſeront bien ſi humains qu'ilz en rendront grâces à ceulx princes qui ont eſtés cauſe que ce petit livre a eſté ainſi compoſé. A tant, très noble prince, fine icy mon épiſtre, laquelle nous ſervira de prologue, priant celluy, qui par ſa prudence collocaſt la terre au centre du monde, vous veuille donner vie longue & immortalité finablement.*





LE SECOND LIVRE

DES

SINGULARITÉS DES GAULES

De la cité de Vienne.

VIENNE, comme récite Livius, noble hiſtoriographe, en ſes Annales, eſt cité très antique, & fut conſtruicte par Venerius & fut premièrement nommée Bienne, pour ce que ledict Venerius, africain, en deux ans, la feiſt édifier « C'eſt *quod biennio perfecta fuerit* ». Et ce fut

du quart aage du monde, du temps d'Aventinus Silvius, *Remuli majoris filius*, & du temps de Licurgus, roy & légiſlateur des Lacédémoniens, & du temps du roy Amaſias, filz de Joas, roy de Judée, & de Héliſée, le prophète. Après long temps, par les Romains conquiſe, fut dicte la cité du Sénat, & y envoyèrent leſdicts Romains leurs garniſons, leſquelles eſtoient de cinq légions. D'avantaige feirent édifier cinq chaſteaulx tout au tour de la cité, là où furent miſes leſdictes légions, ſans qu'aulcun fut logé en la ville. Et pour ce qu'en chaſcune deſdictes légions avoit ung tribum Rommain chief, nommèrent leſdicts chaſteaulx du nom deſditz tribuns : le premier Grippon, le ſecond Eumédion, le tiers Spolion, le quatrieſme Quiriacon & le dernier Properciacon.

De Ambrum & Gabpt.

Aux montaignes du Daulphiné a une cité & archevefché que l'on dict Ambrum, dédié auffi à l'honneur de Noftre-Dame, là où la Vierge faict plufieurs miracles. Et eft cité antique à fept lieues près une aultre ville nommée Gabpt, laquelle n'eft pas loing de Sifteron, qu'eft une aultre cité à l'entrée de Provence.

De la cité Die au Daulphiné & Valence.

Die eft une cité au païs des Allobroges dict de préfent Daulphiné, fituée en une valée fertille. Entre Die & Grenoble

ſont montaignes où eſt la fontaine que l'on dict la Fontaine Ardante, de laquelle parle ſainct Auguſtin au livre de la Cité de Dieu. Auſſi eſt bien prochaine la Montaigne Inascenſible & la Tour-ſans-Venin. Il eſt dict cy deſſus par Corrozet que Valence a eſté édifiée par celluy qui édifia Romans ſur l'Iſère ; mais on pouroit dire qu'elle print ſon nom de Valentinian, empereur. Valence, du temps des Rommains, eſtoit une de leur colonie. Et à Valence ſainct Félix, ſainct Fortunatus & Archelaus, diâcres, leſquelz y furent envoiés par ſainct Hireneus, archeveſque de Lyon, après qu'ilz eurent convertis à la foy pluſieurs perſonnes, furent martiriſés ; mais après fut à l'honneur d'iceulx par les citoyens de Valence conſtruicte une moult belle égliſe hors les murs de la cité.

De Orange.

ORANGE eſt une cité, laquelle eſt principaulté, ſituée entre le Daulphiné & Avignon, & là eſt univerſité, mais non fameuſe. Les princes d'icelle cité ont eſté tousjours gens de groſſes entreprinſes, ayans ſeigneuries en divers païs ſoubz divers princes, en France, Bourgongne & en la Conté, en Flandres & Picardie. Maintenant la maiſon de Orange eſt tumbée en ligne féminine & en eſt ſeigneur le conte de Nanſau, néantmoins que Monſeigneur de la Chambre s'en dit eſtre ſeigneur.

De Avignon.

AVIGNON eſt belle, groſſe & riche cité ſituée ſur le rivaige du Roſne, ſiège apoſtolic, là où ont faict leur réſidence plu-

ſieurs papes, leſquelz pour la pluſpart ont eſtés lymoſins. Là mourut ſainct Ruſt, dict Ruffus, filz de Simon Cirenenſis, qui ayda à porter la croix à Jéſu Chriſt, noſtre benoiſt ſaulveur, juſques au mont de Calvaire ; lequel Ruffus fut des ſeptante-deux diſciples. De ſainct Ruſt eſt fondé une belle abbaye en la cité de Valence ſur le Roſne, hors les murs.

De la cité de Arles.

ARLES eſt cité très antique ſituée ſur le Roſne, là où a eſté le ſiège & cité capitalle du royaulme de Bourgongne, car alors l'archeveſque de Vienne eſtoit chancellier dudict royaulme ; & fut mareſchal du roy de Bourgongne Gervaſius, nepveu du roy d'Angleterre, lequel a compoſé le livre : *De mirabilibus orbis*, du temps de Otto le Quart, qui pour lors tenoit le royaulme

d'Arles & de Bourgongne. De Arles fut évefque & les convertit à la foy chreftienne, Sainct Trophinus, difciple de fainct Pol, apoftre. Auffi en Arles mourut fainct Genefius, chevalier. D'icelle cité fut évefque fainct Cefarius. Et auffi mourut en Arles fainct Egidius, qui eftoit né de la cité d'Athênes & fut difciple de fainct Cefare.

De Montpellier.

MONTPELLIER eft une ville & fiège épiscopal de Maguelone, là où a univerfité en médicine & en tous droicts. Et a efté le temps qu'en médicine eftoit le meilleur exercice de toute Europe, & là venoient de toutes régions, tant des Efpaigne, Italie, Angleterre, Efcoffe, que de Germanie, pour avoir la médicine. Là fonda pape Urbain ung beau

collège en médecine. De Montpellier fut ſeigneur monſieur ſainct Roch. Uſais auſſi eſt cité ancienne près de Montpellier & en ung meſme païs.

De Nimes.

NÎMES eſt cité ancienne, & du temps des Rommains eſtoit une de leur colonie, & eſt à huict lieues de Montpellier. En celle cité a pluſieurs choſes antiques faictes par les Rommains, comme théâtres & aultres choſes merveilleuſes. Là où eſt le ſiège & la juſtice du pays de Languedoc. En icelle cité fut martiriſé ſainct Baudilius.

De Aix en Provence.

AIX eſt une cité en Provence, le chief de la juſtice & le parlement du pays. En icelle cité ſainct Maximin, ung des ſeptante-deux diſciples de Jéſu-Chriſt, preſcha la loy chreſtienne & en fut éveſque. Auſſi fut éveſque ſainct Sedonius, aveugle de naiſſance, lequel noſtre ſeigneur illumina & guérit.

De la cité du Puis en Velay.

LA cité du Puis eſt ſituée en Velay, entre Auvergne & Vivarès, & eſt ancienne cité, laquelle a eſté dédiée à l'honneur de la

Vierge Marie, & dict-on que l'image en a efté faicte par monfieur fainct Luc. En icelle cité de toute ancienneté le Jubilé eft comme à Romme, quant le jour du grant vendredy efchait la fefte de l'Annunciation Noftre-Dame ; là où l'on convient de tous les païs de la chreftienté. Auprès d'icelle cité eft une noble maifon, que l'on dict Poliniat, & eft vifconté pour le préfent, & fut le chafteau conftruict par Apollo, duquel a print le nom Poliniat, comme appert par ung fculpture & image, laquelle eft encores grande à merveille audict chafteau, lequel eft fitué fus ung rocq & montaigne. De cefte maifon de Poliniat font yffus plufieurs nobles chevalliers alliés des plus groffes maifons de France.

De Chalon en Bourgongne & Mascon.

CHALON eſt cité ſituée au rivaige de la rivière de Saune, & eſt en païs le plus fertil de France, tant en bleds que vins. Parquoy les Romains, à cauſe de la fertilité du lieu habitoient là plus qu'en autre lieu, & là faiſoient leurs négociations & marchandiſes, & eſt à dix lieues de Maſcon, qu'eſt une aultre cité ſituée en la province de Bourgongne, ſus ladicte rivière de Saune, entre Lyon & Chalon.

De Troye en Champaigne.

TROYE eſt cité riche en Champaigne &, en latin, ſe nomme Trece. La rivière de Seine paſſe par dedans la ville &, de là, va à

Paris. D'icelle n'efcripvent pas beaucoup les hiftoriographes & pour ce m'en paffe légièrement.

De Chalons en Champaigne.

CHALONS eft cité en Champaigne, près de Reims, la principale cité, en pays fertil, & eft l'évefque ung des pers de France, & eft nommée des hiftoriographes Catalaunium.

De Befançon.

BESANÇON eft cité fituée en la conté de Bourgongne & Gaule celtique. En icelle cité a plufieurs antiquitez, comme à Romme le Pantéon & Campus Martius & Campus Minerve, & plufieurs aultres antiquitez trouveras à Befançon digne de recommandation.

De Tarentaiſe en Savoie, Belley & Sainct Jehan de Morienne.

TARENTAISE eſt cité en Savoye, aux montaignes des Allobroges, cité ancienne, de laquelle parle Céſar en ſon premier livre. Ledict Céſar mena cinq légions contre eulx & les deffit & prins par force, & pour lors ſe nommoient Centrones. Ceulx de Tarentaiſe ſont entre les Belges, Celtes & Aquitains. En Savoye a trois aultre citéz : Belley, Aouſte & Sainct Jehan de Morienne, leſquelles Céſar nomme Garocelli & Caturiges. En ce pays de Savoye a deux maiſons anciennes, c'eſt la Chambre & Miolan ; mais celle de Miolan eſt faillie par faulte de lignée maſculine & eſt pour le préſent conjoincte par mariage à la maiſon de Boulongne en Auvergne & allié à ceulx de Bourbon.

De cette maiſon ſont iſſus pluſieurs nobles & chevaleureux perſonnaiges, comme l'on peut veoir & lire aux annales & chronicques des Allobroges, leſquelles ont eſté rédigées par eſcript par mon père, meſſire Symphorien Champier.

De Clermont en Auvergne & de Sainct Flor.

CLERMONT en Auvergne eſt la principale cité, très ancienne, de laquelle fut éveſque Sydonius Appolinaris, lequel a compoſé pluſieurs livres avecque grande éloquence & doctrine ; & eſt Clermont ſituée en la Limaigne de Auvergne, pays moult fertil & abundant en bledz, vins, beſtial & aultres choſes néceſſaires à l'homme ; & a pluſieurs villes ſoubz elle comme : Mont-

ferrand, Rion, Briodes, Yſoire, Bilion & Tiairs. Auprès d'icelle eſt ung lac diƈt Sarlieue, duquel pluſieurs bons poyſſons ſortiſſent.

Sainƈt Flor eſt une cité en Auvergne, aux montaignes ſituée, laquelle, anciennement, ſe nommoit Velanus & le païs Velaunii, & n'a pas long temps, du temps de Joannes papa XXII, quelle fut érigée en éveſché ; paravant eſtoit abbaye de moynes de ſainƈt Benoiſt.

De Limoges, cité opulante & antique, & de la cité de Tulle.

LIMOGES eſt très antique cité, & a eſté fondée avant l'advènement de noſtre Seigneur longtemps, par ung prince diƈt Limos ; laquelle fut réduiƈte & faiƈt chreſtienne par ſainƈt Marcial, diſciple de Jéſu

Chrift, celluy duquel dict noftre Seigneur en l'Evangile. *Nisi efficiamini sicut parvulus iste, non intrabitis regnum Dei*. Le dict fainct Marcial convertit le roy de Limoges nommé Sigibertus à la foy, lequel Sigibertus avait faict décoler faincte Valérie.

Au pays de Lymofin a plufieurs nobles & antiques maifons, & fpéciallement quatres : Toraine, Vantedor, Treniat & Pompador. De la maifon de Toraine font fortis deux papes : Clément & Grégoire. Clément, qui eftoit moyne de l'abbaye de la Chafedieu, feit édifier l'églife de ladicte abbaye, laquelle eft moult belle, ayant de longueur cent & dix pas. Grégoire, lequel transféra le fiège apostolicque de Avignon à Romme, fut premièrement arcevefque de Arles.

La feconde cité de Limofin eft Tulle, cité fituée en une vallée fertille, entre montaignes, au bas Limofin, là où eft la plus belle & haulte efguille de clochier qui foit en France.

De Rhodes.

RHODES eſt une cité ancienne en Gaule Aquitanique, de laquelle parle Lucanus en ſon premier livre. Rhouergue eſt ſituée entre Auvergne, Lymoſin & Querci, païs de montaignes. Là ſont pluſieurs villes comme : Rhodes, Villefranche, Eſpalion & aultres, où ſont pluſieurs riches & anciennes maiſons, comme Arpaion, la maiſon Deſtein, Laſtelps & aultres.

De Bordeaux.

BORDEAUX eſt cité riche & antique, là où ſont pluſieurs antiquitez & pluſieurs théâtres. Province moult fertille, & ſe dict l'archeveſque Primat d'Acquitaine ; mais celluy de Bourges dict du contraire. Là eſt le

Parlement de Guienne, où resortent Lymosins, Périgordins, Agénois & aultres plusieurs. De Bordeaux fut né Ausoni, poète très-célèbre entre tous aultres poètes, qui a escript plusieurs épigrammes & le nombre Terneire, qui sont livres de grand artifice & de grande & merveilleuse éloquence.

De Cahors.

Cahors est ancienne cité en Gaule Aquitanique près de Rhouergue, de Lymosin & de la cité de Montauban, pays fertil en toutes choses nécessaires à l'homme, de laquelle le Juvénal, en sa première satyre du tiers livre, faict mention. De celle cité fut évesque sainct Ambroyse, nom pas celluy de Millan, docteur, mais ung aultre de saincte vie ; & despuys le temps d'icellui Ambroyse, en la rivière qui passe par la cité de Cahors,

ne ſe trouva brochet, pour quelque cas qui deſpleut audiꝺ ſainꝺ Ambroyſe, à cauſe d'icelluy poyſſon.

A Cahors a Univerſité en tous droiꝺz fameuſe, à quatorze lieues de Thoulouze.

De Bourges.

BOURGES eſt cité très-ancienne, de laquelle parle Lucanus en ſon premier livre, & eſt ſituée au millieu du royaulme de France. Forte cité & marchande & ſpéciallement de drapperie, laquelle ſe faiꝺ audiꝺ lieu. Le premier éveſque de Bourges fut diſciple des apoſtres, nommé Urſinus, & fut envoyé à Bourges par les apoſtres de Jéſu-Chriſt. Second évesque fut ſanꝺus Auſtragiſilas, lequel fut envoyé par ſainꝺe Marthe preſcher l'évangille à Bourges. Le tiers éveſque fut ſainꝺ Sulpicius, lequel ſuſcita ung mort

deſſoubz de duc Pepin de Bourges. Après long temps, l'an de grâce MCLXXIX, fut éveſque de Bourges ſainct Guillaume, lequel préſenta les hérétiques Albigeois, deſſoubz Frédéric premier & deſſoubz Philippe, roy de France.

De Périguor & Sarlat.

PÉRIGUOR eſt cité ancienne, en Gaule Aquitanique, dicte quaſi pierre dure, pour ce que ceux du païs ne ſont pas ſi ſubtilz que leurs voiſins Lymoſins, mais ſont plus durs & fermes en leurs opinions. Sainct Front, diſciple de Jéſu-Chriſt, les convertit à la foy catholique, duquel eſt fondée la principalle Egliſe. Le dict ſaint Front vint de Hiéruſalem, avec le Lazare & les Maries, ſes ſœurs, & dict-on, que depuis la mort de ſainct Front, homme qui fut né en celle éveſché ne fut taché de lèpre.

Sarlat eſt auſſi une cité en Périgor, à trois lieues de Montiniat-le-Conte, & fut faicte & conſtituée éveſché par Joannes, pape XXII, & ſéparée de Périgor.

De Chartres.

CHARTRES eſt cité très-antique, de laquelle parle Tibulus, en ſa ſeptieſme élégie. L'égliſe d'icelle cité eſt la plus magnifique & riche que l'on ſaiche en France, & a égliſe deſſus terre & deſſoubz dédiée à l'honneur de Noſtre-Dame. En icelle égliſe eſt la chemiſe de la Vierge Marie, & faict pluſieurs miracles. La dicte égliſe a eſté fondée de LXXII chanoines à l'honneur des ſeptante deux diſciples Noſtre Seigneur, & y a ung doyen & ſept archidiacres, au nom des ſept villes à celle égliſe ſubjectes. Anciennement les philoſophes dicts druides, de Dreux

nommez, à fept lieues de Chartres, la plus part du temps, habitoient au dict lieu de Chartres & philofophoient foubz les chefnes, par quoy eftoient dictz Druides : *A quercubus quasi sub quercu philosophantes.*

De la cité du Mans.

LA cité du Mans eft fituée au fins de Normandie. Ancienne cité, laquelle fut rèduicte à la foy chreftienne par faincT Julien de Syrie, difciple de Noftre Seigneur Jéfu-Chrift, lequel guérit plufieurs lépreux & resfufcita trois mors; auffi fainct Prifcus & Lazarus, difciple de fainct Cletus, pape, préchèrent au Mans la foy chreftienne.

Du Mans fut né fainct Léonardus, abbé de Corbiers.

De Noion & Viaron.

NOION eſt cité en Picardie, de laquelle parle Céſar en ſes commentaires, près Soiſſons, de la province de Reims.

Viaron, anciennement du temps de Céſar, eſtoit une des plus fortes villes des Gaules, au pays de Bourges, & ſe nommoit Avaricum, ſituée en terre fertille. De préſent eſt une petite villette, là où eſt une abbaye de moynes.

De Arras.

ARRAS eſt cité en Picardie, belle & riche, près d'Amiens, Tournay & Térouenne, leſquelz ſe nomment Attrébates. Le roy Loys XI la print par force & la peupla du peuple de France ; mais deſpuys fut, par

emblée & ſubtil moien prinſe par Maximilien d'Autriche avec les Bourguignons voiſins & hannuiers.

De Calais.

CALAIS eſt une ville en Gaule Belgique, près de Térouenne, que l'on dit Morinum, & de Arras, Amiens & Tornay, ſus le rivage de la grant mer, que l'on dict Oceanum, & de là n'a pas longue mer juſques en Angleterre. Ceſte ville eſt merveilleuſement forte &, nonobſtant qu'elle ſoit en Gaule, pour le préſent, la tiennent & occupent les Anglois.

De Rhenes.

RHENES eſt cité entre les Celtes colloquée, près la mer Océane, & la principale cité de Bretaigne.

De Lisieux.

LISIEUX eſt auſſi cité ſituée en Gaule Belgique & Normandie, & touche la mer Océane, & eſt voiſine de Bayeux. D'icelle parle Céſar en ſes Commentaires.

De Bayeux.

BAYEUX eſt cité ſituée en Gaule Belgique, près de Liſieux, & eſt en Normandie. Sainct Lucien, diſciple de ſainct Pierre, les convertit à la foy chreſtienne, lequel fut envoyé par ſainct Clément, pape, avec ſainct Denys, preſcher en Gaule.

De Verdun en Lorraine.

Le païs de Lorraine eſt comprins en trois cités ou éveſchés, c'eſt : Verdun, Toul & Mets. Verdun eſt ſitué entre la foretz Ardeine, près le chaſteau de Sédan & le duché de Barrois. Toul eſt ſitué entre Mets & Langres, & anciennement ſe diſoient Leuci ; & les convertit à la foy chreſtienne ſainct Manſus, diſciple de ſainct Pierre. Auſſi ſainct Léon, pape, & ſainct Gérard furent éveſques de Toul. De Leucis faict mention Lucain en ſon premier livre. Mets, laquelle anciennement ſe diſoit Mediomatrices, eſt cité chief du royaume d'Auſtraſie. Là mourut ſainct Sigisbert, roi d'Auſtraſie, duquel le corps eſt en l'abbaye de Sainct Martin, hors la cité. Si tu veulx lire de l'origine & antiquité de Mets, tu liras les Chroniques de Lorraine compoſées par mon père, meſſire Champier,

& là verras les geftes du preux lorrain Guérin, dont le corps eft tout entier en l'églife Sainct Eftienne de Mets. En fes Chroniques d'Austrafie verras comme la noble maifon des princes lorrains eft defcendue par vray fucceffion mafculine du grand Pepin, duc d'Austrafie, lequel fut père de Charles Martel & grand-père de Charlemaine, & Charlemaine père de Loys le Débonnaire, lequel eft enfepvely à Sainct Alnods de Mets, hors la cité.

De Bafle.

BASLE eft cité en Gaule celtique, fus le Rhin. Là fainct Pancinus, évefque martyr, mourut ; là auffi fut le concile célèbré l'an MCCCCXXXIIII, & eft Bafle cité fort antique.

Fin du fecond livre de l'érection des cités des Gaules.



CY APRÈS S'ENSUIT
UN
PETIT TRAICTÉ
DES
FLEUVES & FONTAINES
ADMIRABLES
DES DICTES GAULES,

Iadis composé par messire SYMPHORIEN CHAMPIER, chevallier,
Nouvellement traduict en la langue françoise par son fils CLAUDE CHAMPIER





LA chose que plus anoblit une province sont les fleuves. Que si Italie par plusieurs nobles fleuves, comme le Paud, dict en latin *Eridanus;* le Tibre, à Romme, & aultres, a esté recom-

mandéedes hiſtoriographes, & la Germanie pour le Danube & le Rhin, qui deſpart & ſépare Gaule à Germanie veulx bien en ce petit livre demonſtrer que la Gaule a des fleuves auſſi nobles & en auſſi grant nombre que province ou nation que ſoit en Europe, & prendray mon commencement au Roſne, qui eſt le chief, & comme roy entre les fleuves deſdictes Gaules.

Du Rhoſne.

TROIS nobles & principaulx fleuves d'Europe prennent leur origine & commencement d'une montaigne, & icelle montaigne a trois fontaines : de l'une ſort le Danube, qui prent ſon cours vers Ungrie, de l'autre fontaine, le Rhin, qui deſcent vers Coloigne, & ſépare Gaule des Germains ; de la tierce

fontaine procède le Rhofne, non pas loing de la fontaine du Danube, ne de la fontaine du Rhin ; mais il prent fon cours par le millieu du lac de Lofanne & Genefve, courant, par la Savoye, droict à Lyon, là où entre dedans la rivière de la Saune, laquelle y pert fon nom. Le Rhofne, de Lyon, defcent à Vienne, de Vienne à Tournon, de là à Valence, de Valence au Pont-Sainct-Efperit, de là en Avignon, à Tarafcon, de là, près Arles, par deux bouches, entre en la mer.

Au rivage du Rhofne a plufieurs nobles & anciennes maifons, & principallement trois de grand renom & antiquité.

La maifon de Poytiers, de laquelle eftoient les comtes de Valentinois. Depuis, la dicte comté fut donnée à la couronne de France, & dict l'on que ceulx de Poytiers font venus & defcendus des contes de Poytiers, de Mélufine & Raymondin, conte de Foreft, qui baftirent la Rochelle, Partenay & le chafteau de Lufignan.

La feconde & ancienne maifon, fur le rivaige du Rhofne, eft la maifon très ancienne de Tournon, laquelle, comme récite Jehan Le Maire des Belges, en fon tiers livre des Illuftrations de France, eft defcendue de Turnus, Troyen, lequel édifia Tours & Tournon. De cefte maifon print origine fainct Juft, arcevefque de Lyon, lequel mourut en Egypte ; mais, après, fut apporté fon corps à Lyon, &, en fon nom, y fut baftie une moulte belle églife. En mémoire que fainct Juft eft forti de la maifon de Tournon, ceulx d'icelle maifon ont de couftume que l'aifné filz, ou bien l'ung des aultres enfans, portera le nom de Juft, & celluy qui eft à préfent feigneur de Tournon a nom Juft, & fon feu père, qui mourut devant Pavie, s'appeloit Juft.

La dicte maifon de Tournon porte en fes armes ung lyon rampant, en champ mefparty, que font les armes de Troye, comme dict Le Maire ; l'aultre coufté femé de fleurs de lis, qui font les armes de France. Si tu veulx

ſçavoir amplement la vraye antiquité d'icelle maiſon, tu liras le livre de *Monarchia Gallorum, & librum caſtigationum*, leſquelz a faict mon père, meſſire Symphorien Champier.

La tierce maiſon, ſur le rivage du Rhoſne, eſt la maiſon de Lévis, d'où ſont les ſeigneurs de la Voſte, & d'icelle lignée ſont auſſi les ſeigneurs de Mirepois, & le ſeigneur de Coſan ou Foreſt & le conte de Vantedor. Celle maiſon eſt deſcendue, comme l'on tient pour certain, du tribu Lévi, qui eſtoit l'une des douze tribus d'Iſraël, de laquelle tribu eſtoient les prebſtres de la loy iſraélitique, ſelon l'ordonnance de Moyſe, leur légiſlateur, comme il eſt eſcript au livre du Lévitique & Deutéronomique & Genèſe.

De Saune.

ARAR, que maintenant diſons la Saune, eſt fleuve de Gaule Celtique & prent ſon commencement au diocèſe de Toul en Lorraine, non pas loing des montaignes de Vauge, que l'on dict, en latin, Voſego, dont auſſi prent ſon origine le fleuve de Muſe. La Saune prent ſon cours par le millieu de la conté de Bourgongne, que, anciennement, on nommoit Sequarii : auſſi paſſe & diviſe le duché de la conté en aucun lieux, & paſſe par Auxone, et de là, à Chalon & à Maſcon &, ſoubz Lyon, entre dans le Rhoſne & là perd ſon nom ; duquel fleuve parlent Virgile en ſes Bucoliques, & Lucanus en ſon premier livre, & Tibulus en ſon élégie ſeptieſme.

Arar, du temps des martyrs de Lyon, mua ſon nom, & fut dict Saune du ſang des dicts martirs qui eſtoient dix-neuf mille en nombre,

tous defcollez à la croix qu'on dict de préfent la Croix de Colle, & pour ce que le fang des martyrs, defcollant dans le fleuve de Arar, monta miraculeufement contre mont la dicte rivière iufques à la cité de Mafcon, a efté depuys nommée Saune, à caufe du fang des dicts martirs, defquelz eftoit chef faindt Hirinier, avec fes difciples Hippipodius & Alexander, médecin.

Le fleuve que l'on nomme le Doux, en latin Dubis, fe joinct avec la Saune en la conté de Bourgongne, venant du pays d'Allemaigne.

De Loire que l'on dict en latin Ligeris, & du fleuve d'Alier.

Loire eft fleuve de Gaule Celtique, lequel ift des montaignes d'Auvergne, & defcent au pays de Foreft, & de là, à Nevers, Gien,

Orléans, Blois, Amboiſe, Angers, Nantes, & puis deſcent en la mer Océane. Ce fleuve a ung merveilleux cours & paſſe par les meilleurs païs & cités de la Gaule. De Loire fait mention Tibulus, en ſa ſeptieſme ſatyre.

Le fleuve d'Alier prent ſon commencement auſſi aux montaignes d'Auvergne & faict ſon cours, par la Limaigne du dict Auvergne, vers le Pont au Chaſtel & paſſe près Molins, puis entre en la dicte rivière de Loire au-deſſus de Nevers, & là perd ſon nom.

Des fleuves Dordonne & la Sere.

DORDONNE eſt fleuve, lequel prent ſon commencement aux montaignes d'Auvergne & deſcent en Limoſin, Querci & Acquitaine. En ce fleuve a pluſieurs bons poiſſons & meſmement truictes, les meilleurs

qu'on fcaiche ; mais a plus grande abundance auprès d'ung prieuré nommé le Port-Dieu, qui fépare Auvergne & Limofin ; car d'ung cofté de Dordonne eft Gaule Celtique & du Parlement de Paris, & l'autre cofté, vers le Limofin, eft le duché de Guienne & du Parlement de Bourdeaux.

La rivière de Sere entre dedans Dordonne auprès de Caftelnau de Bretones en Querci, qu'eft une rivière comme la Saune à Lyon, laquelle paffe par bon & fertil pays, &, en icelle, fe treuvent plufieurs faumons.

De la Garonne.

GARONNE eft ung noble fleuve, lequel fépare la Gaule Celtique de la Gaule Acquitanique, & font ceulx d'Aquitanie entre la Garonne & les monts Pyrénés, & d'iceulx parle Tibutus en fa feptiefme élégie.

De la rivière de Marne.

MARNE eſt ung fleuve, lequel ſépare les Belges des Celtes, & prent ſon origine auprès de Langres, non guère loing de la fontaine de Meuſe, ne de celle de Saune. Or, dict-on, que la plus haulte cité des Gaules eſt Langres. Marne prent ſon cours vers Champaigne, droict à Chalons, &, près Paris, entre en la rivière de Seyne, & là perd ſon nom.

De Meuſe.

MEUSE eſt fleuve, lequel prent ſa naiſſance en la montaigne de Vauge, en Lorraine, près des fontaines de Marne & de la Saune, & deſcent en Gueldres, puis entre

dans le Rhin, & faict une isle que maintenant on dict Holande & anciennement Batave.

De Moselle.

MOSELLE est aussi fleuve qui prent son commencement aux montaignes de Lorraine & de Vauge, prenant son cours vers Mets, où il passe dedans & dehors. De là, va à Trèves & Conflans, après entre dans le Rhin. De ce fleuve ne faict mention Cesar, mais Tacitus en descript assez au long.

De Seyne.

SEYNE est ung fleuve qui prent son origine & naissance en la duché de Bourgongne, près de Troye en Champaigne, & passe par

dedans la ville de Troye, de là, à Paris, mais, au-deſſus, y entre Marne. De Paris, Seyne prent ſon cours vers Rouen, &, après entre en la mer Océane. De Seyne faict mention Lucanus en ſon premier livre.

De l'Iſère & de Drat.

L'Isère eſt ung fleuve prenant ſa naiſſance aux montaignes des Allobroges, & entre dedans icelle le Drat, auprès la cité de Grenoble, que ſont deux rivières moult impétueuſes & raviſantes, & perd ſon nom, le Drat au dict Grenoble, & l'Iſère, près de Tournon, entre dedans le Rhoſne.

De Scalda dit l'Efcau.

L'ESCAU ou Scalda eft ung fleuve entre les Belges, lequel entre dedans la Meufe, à l'iffue de la foreft d'Ardaine, & paffe par Tournay en Picardie.

De Sembre ou Subis.

PRÈS de Tournay eft ung aultre fleuve qu'anciennement fe difoit Subis, &, maintenant, en latin, fe nomme Scambra, & paffe par l'évefché du Liége, & entre dans Meufe, & paffe par Cambray.

De Aſſone.

ASSONE eſt fleuve ſus la fin de l'archeveſché de Reims, & anciennement avoit ung pont moult beau. Celle rivière eſt parfois ſi petite qu'on la peult facillement paſſer à gué.

De pluſieurs fleuves deſquels n'eſt pas fait mention ès hiſtoires.

AU royaulme de France ſont pluſieurs aultres fleuves, deſquels n'eſt pas faict mention, pour ce qu'ils entrent dans les fleuves ſus nommés, comme la Durance, que paſſe entre Avignon & Carpentras & entre au Rhoſne ; de Albe, en Champaigne ; de Saune, en Picardie ; de Caronnus, de la Veſerre, laquelle paſſe à Montiniat-le-Conte,

en Périgor ; de la Charente, laquelle paſſe en Angoleſme, & pluſieurs aultres.

Des lacs des Gaules.

QUANT aux lacs je m'en déporte pour le préſent, combien qu'il y en ait pluſieurs ès-Gaules. Le lac de Geneſve ou Lozanne, par le millieu duquel paſſe le fleuve du Rhoſne, Lacerna Tholoſanus, Ruſcironenſis, Maſſilienſis, Burdegalus & aultres pluſieurs, comme Aiguebelette, Echié & aultres ſemblables.



DES

FONTAINES ADMIRABLES

ET

DIGNES DE RECOMMANDATION

ESTANS ESDICTES GAULES

De la fontaine ardant.

AINCT Auguftin, au *Livre de Dieu* XXI, chapitre VII, dict qu'en Epiro eft une fontaine, que fi l'on mect dedans une chandelle ou torche allumée, elle s'eftaint, & fi la dicte torche n'eft allumée, elle s'allume. Davantaige dict il n'avoir veu la dicte fontaine in Epiro, n'auffi parle à ceulx qui difoient l'avoir

veue, mais qu'il a bien veu, & parlé à ceulx qui, par vérité, afferment eſtre une telle fontaine ſemblable en Gaule, près la cité de Grenoble. D'icelle fontaine ont eſcript deux docteurs en médicine de ma congnoiſſance, c'eſt maiſtre Hiéroſme Montous & maiſtre Pierre Arcodus. Tu pouras lire leurs livres, ſi veulx ſçavoir l'origine & nature d'icelle fontaine. Or veulx-je bien dire & affermer eſtre une des merveilles du monde & digne d'une groſſe perſcrutation & intelligence.

De la fontaine qui produict pierres précieuſes.

Au Daulphiné eſt une fontaine d'où eſt clère l'eaue à merveille, & d'icelle iſſent pierres gliſſantes & pollies, leſquelles guériſſent la ophthalmie des yeulx & la

maille. Que ſi quelque choſe eſt dans l'œil, celle pierre le dégette dehors & le clarifie, comme l'on veoit tous les jours par expérience.

De la fontaine, laquelle ſignifie ſtérilité de biens.

Auprès d'ung prieuré nommé Mante, au Daulphiné, près Doras en Lavandore, quant il doibt venir ſtérilité de biens & famine, ſort de terre une fontaine, laquelle vient en ſi groſſe habondance, que facilement deux moulins en moudroient; & ſe trouvent, en la dicte fontaine groſſe multitude de poiſſons, & les habitans du pays, lors ſont aſſurés avoir ſtérilité de biens, parquoy ilz ſont leurs appareils contre la dicte famine future. La dicte fontaine eſt bien ſouvent l'eſpace de ſix à ſept ans ſans ſortir, & auculne fois dix ans.

Auſſi, on dit qu'auprès de Grenoble, à la Saxonage & en la terre dudiƈt ſeigneur, quant doibt eſtre ſtérilité de biens & famine, trois tines de pierres antiques ſont touiours pleines ; ſi c'eſt temps fertiles, elles ſont vuydes & ſans eaue.

De la fontaine que l'on diƈt Fontfort en Foreſt.

Fontfor eſt une fontaine en une ville de Foreſt diƈt Sainƈt-Galmier, de laquelle tous les habitans du lieu boivent. La diƈte fontaine eſt hors la ville, dans une petite chapelle diƈte Sainƈte-Catherine, &, combien que touiours eſt bouillante, gettans groſſes bullules, néantmoins l'eaue d'icelle eſt grandement froide & clère comme criſtal, picante ſus la langue quant on la boit, ſi que la meſlant avec du vin ne peux appercevoir au

gouſter qu'au dit vin y ait aulcune eaue, ſi tu ne bois incontinent que tu l'y auras verſée ; & qu'eſt choſe merveilleuſe, aulcune chair n'en peult eſtre bouillie, car incontinent l'eaue iſt du pot, & le pain qui en eſt fait eſt par trop toſt levé ; parquoy n'eſt bonne la diĉte eaue de Fontfort ſinon à boire ſeullement ; & par le bénéfice d'icelle eaue, les habitants de Saint-Galmier jamais, ou peu, ſont prins de fiebvre continue.

De la fontaine vineuſe.

Aux montagnes d'Auvergne, entre une commanderie de Rhodes nommée le Loys, & le chaſteau de la Culie, eſt une fontaine, laquelle eſt appellée vineuſe, pour ce qu'elle a ſaveur de vin, & ſouffit pour boire meſler la ſixieſme partie d'ung pot de vin avec la diĉte eaue, tant elle eſt bonne &

ſavoreuſe. Dommaige eſt que beaucoup de telles fontaines ne ſont ès populeuſes citez, mais Dieu, ſelon ſon bon vouloir, diſtribue ſes biens.

De la fontaine oléagineuſe.

En la Limaigne de Auvergne, près de Clermont, eſt une fontaine là où vient une liqueur comme trébentine, mais plus noire, & bruſle au feu comme poix ou trébentine, & vault moult aux gouttes froides & joinctures, conforte les nerfz quant on les oing de celle matière oléagineuſe, & ſi vault à faire oignemens avec trébentine & aultres liqueurs aux nerfz concernantes. Les habitants du pays de celle liqueur oléagineuſe egreſſent les jeunes arbres & les chièvres n'en approchent moyennant la dicte liqueur, qu'elles craignent fort.

De la fontaine qui engendre la pierre.

Auprès du dict Clermon y a une aultre fontaine qui engendre naturellement la pierre, car d'elle mefme a faict un pont de pierre, fur lequel on paffe pour aller en ung moulin eftant illec auprès ; & au Daulphiné, près du Péage de Roffillon, a une tour dicte Gieuret, d'où fort une fontaine faifant mouldre deux moulins, laquelle engendre la pierre comme celle d'Auvergne.

De la fontaine limoneufe.

Au dict diocèfe de Clermont, en un lieu appelé Mantas, il y a une fontaine, qu'à la vigile de Sainct Pierre d'Aouft, eft toute pleine d'immondices & de limon, &

le jour du diɗ ſainɗ Pierre, eſt auſſi claire que criſtal & nette, ſans que perſonne y ait riens nettoyé.

De la fontaine de Loiret, près Orléans.

Auprès d'Orléans eſt une fontaine d'une ſi grande abundance d'eaue, qu'au ſortir elle faiɗ une groſſe rivière navigable, laquelle l'on appelle Loiret, & bien toſt après deſcent dans Loire. Auprès de Chartres, y en a une aultre, mais non ſi copieuſe.

De la fontaine des truites.

Auprès d'Angoleſme, à demi lieue, ſort de terre une aultre fontaine merveilleuſe, avec grand roideur & abondance d'eaue, ſi qu'elle faiɗ une grande rivière à ſon ſortir.

En icelle naiſſent truites, leſquelles communément croiſſent à la grandeur d'ung pied ou plus, les meilleures qu'on ſçaurait manger de fontaine vive. On les prend la nuict avec torches & flambeaux, en ſi groſſe multitude qu'elles ne vallent pas ſix blans ; ailleurs elles ſe vendroient bien quinze ſols. En la ſource d'icelle fontaine on ne peſche ſans le congé du Prince, mais bien à un geſt d'arbaleſte. La dicte fontaine deſcent bien toſt dans la rivière de la Charante, laquelle paſſe ſoubz Angoleſme, dont il eſt dommaige pour ſa fertilité, car elle n'a ſon cours guères plus de demy lieue.

Des fontaines chauldes de Gaule.

EN Gaule a pluſieurs fontaines chauldes, où l'on ſe baigne pour diverſes maladies. La première eſt celle de Plumière, en Lorraine, à deux lieues de l'abbaye des nonnains

de Remiremont : &, là, viennent de divers pays, pour eſtre guéris de pluſieurs infirmités, tant de France que d'Alemaigne. Les dictes fontaines guériſſent entre aultres les gouteux & artétiques, appert tous les jours par expérience.

De la fontaine des bains en Auvergne.

A quatre lieues de la Cuillée, tirant le chemin de Yſoire, dans les montaignes, près la Croix Morant, ſont les bains que l'on dict Abein, en la ſeigneurie du viſcomte de Turenne. A ces bains viennent pluſieurs perſécutez de diverſes maladies, tant de lèpre, gouttes artétiques, douleurs de nerfs, que aultres ; & y a pluſieurs fontaines pour lépreux, pour roigneux & pour ceulx qui ſortent de maladie, qu'eſt une choſe moult digne de recommandation ; & ſont leſdicts

bains chaulx à merveille, & croy qu'ilz ſont de mineré de fer, qui eſt la cauſe qu'ilz confortent la vertu rétentive & tous les membres du corps. Il y a bien mille ans, ou plus, qu'ilz ſont faiɛtz d'ung merveilleux artifice.

De la fontaine & bains de Borbon en Borbonnois.

Au pays de Borbonnois, a une ville diɛte Borbon, d'où prent ſon nom le duché de Borbonnois, où ſont pluſieurs fontaines chauldes, & y viennent pluſieurs malades, meſmement ceulx qui labourent de épileptie, de paraliſie & rongnes diverſes, non ſans le gros prouffit des habitans du lieu.

Des bains & fontaines de Chauldaigues.

Au païs d'Auvergne, au chemin de Lyon à Thouloufe, a ung lieu dict Chauldaigues, où font plufieurs bains chaulx, bons à plufieurs maladies froides, & mefmement aux femmes qui ont la matrice froide, à ceulx qui font refroidis des nerfs & des membres.

Auffi, à Aix en Provence, a plufieurs fontaines chauldes ; mais, pour ce que ceulx du lieu n'en ont grand follicitude les remettre en leur entier, font inutiles & délaiffées.

Des bains d'Aix près de Chambéri en Savoie.

A deux lieues de Chambéri en Savoie, eft fituée une petite ville nommée Aix, où font plufieurs bains d'eaue chaulde, en fi

grande quantité, qu'il n'y a maiſon, en la diƈte ville, qu'il n'ait ſes bains où l'on ſe peult baigner à plaiſir. Audiƈts bains ſe treuvent pluſieurs ſerpens, leſquels, à ceulx qui ne l'ont accouſtume, font grandiſſime peur, mais ne font aulcun mal, car elles ſont ſi privées & innuiſibles, qu'on les prent à la main, ſans point de danger. A Aix, pluſieurs gens viennent pour, en ces bains, recouvrer ſanté de leurs maladies, comme gouteux, artétiques & aians refroidis les nerfs, & lépreux. Mais, icy, une choſe fault noter, qu'avant qu'on entre en quelque bain que ce ſoit, fault la perſonne eſtre première-ment purgée diligemment des humeurs cacho-chimiques & maulvaiſes, aultrement les diƈts bains te ſont rendus inutiles, maulvais & contraires.

FINIS.



DES

SAINCTS LIEUX
DE GAULE

LA OU NOSTRE SEIGNEUR

PAR L'INTERCESSION DES SAINCTS

Faict plusieurs miracles.

AUTHORE CLAUDIO CAMPEGIO



la louange & exaltation & gloire du Souverain Monarque, largiteur de toutes grâces, lequel, au commencement de toutes œuvres, doit estre invoqué premièrement & avant toutes choses, &, après icelluy, au

nom de luy, la très glorieufe Marie, fa mère, & fes faincts apoftres & martyrs & confeffeurs, ay propofé defcripre les lieux faincts de Gaule, où Dieu, à la requefte & interceffion d'iceulx, faict miracles patans & évidans, & oultre toute puiffance de nature; &, fi aulcun émulateur de la fecte vaudoife difoit vouloir diminuer & terminer la gloire d'iceulx, que au feul Dieu on doibt vraye adoration & oraifon, auquel argument refpond le faige creftien, que l'on peult faire oraifon à quelcun en deux manières : la première, affin que celluy à qui on la faict nous donne ce que nous requérons ; la feconde eft affin que celluy à qui nous faifons oraifon veuille, envers Dieu, impétrer ce que demandons. A la première manière, l'oraifon fe doibt faire feulement à Dieu, duquel tout bien procède, car toutes noz oraifons doyvent eftre ordonnées pour parvenir à la grâce de Dieu, laquelle Dieu unique donne à fes créatures, comme dit le pfalmifte : *Gratia*

& gloria dabit Dominum. Mais, à la feconde manière, pouvons faire oraifon aux fainctz & aux anges, affin que, par leurs mérites & prières, Dieu nous doint ce que nous demandons ; &, pour ce eft dict au VII de l'Apocalipfe : *Afcendit fumus aromatum, id eft orationes fanctorum, de manu angeli, coram Domino.* Et, comme dit fainct Grégoire, au XII Des Morales : *Beatis in verbo manifeftatur illud quod decet eos cognofcere de his quam circa nos aguntur.* Les fainctz, qui font en Paradis, voient au Verbe divin noz prières & pétitions raifonnables, &, pour ce, ceulx qui font vivans à ceux qui font en Purgatoire, ne orent ne font déprécations, comme ilz font à ceulx qui font en Paradis, pour ce qu'ilz ne fruiffent encores du Verbe divin.

De Noſtre-Dame-de-Cléry.

A quatre lieues de la cité d'Orléans eſt Noſtre-Dame-de-Cléry, laquelle égliſe le roi Louis XI feiſt édifier & bâtir ſumptueuſement & dotat de pluſieurs biens & amples revenus, tant auprès d'Orléans, que Normandie, & fonda pluſieurs meſſes & offices divins, que l'on dict journellement, & une meſſe pareillement en choſes faictes & muſique armonieuſe; & ſont dix chanoines de fondation, tant royalle que du conte de Tonnerre. En icelle égliſe a gros aport de pélerins, que, journellement, viennent à Noſtre-Dame, là où la dicte faict pluſieurs miracles évidans & manifeſtes, car, quant ung pélerin, ou aultre, ſur mer, ou alieurs, en péril & danger de mort, réclame la Vierge Marie, &, promettant de accomplir leur veu

& promeffe, c'eft affavoir d'aller au dict lieu, à l'heure du veu, ung cierge qui eft très gros & matériel, & eft devant la dicte ymage eftaché d'une groffe chaîne de fer, au centre de l'églife, faict ung tour ou deux, faifant merveilleux bruict, en telle forte, que du vilaige, on apperçoit le bruict, alors le peuple va à l'églife & voit tourner le dict cierge, lequel dix hommes ne fçauroient tourner, car il eft fort gros & la chaîne moult groffe où il eft eftaché au centre de l'églife, &, alors, on efcript l'heure & jour du tournement, &, après ung temps, celluy auquel Noftre-Dame a faict miracle vient rendre fon veu, & alors, on luy lift le jour que le cierge tourna, &, là, congnoift le pélerin que c'eft le jour & l'heure qu'il eftoit en dangier de mort & qu'il fe voua à Noftre-Dame, &, ce avient tous les ans, aucunes fois felon les accidans humains, & ce te efcriptz comme celluy qui a leu de tels miracles au catalogue de la dicte églife plus

de cent, & n'en sçauroie tant nombrer qu'il n'y a eu pour le temps passé ; &, de mon temps, estoit en la dicte église, ung homme, dict Nicolas, qui, tout le jour, depuis le matin jusques au soir, estoit à genoulz, les mains joinctes, devant la dicte image, & veist plusieurs chandelles en la main, que les pélerins luy donnoient, sans remuer ny piedz ny mains, quasi immobile & sans manger de tout le jour, & ordinairement estoit en contemplation & ne prenoit repas que au soir, & vivoit fort austèrement & avoit demeure, faisant celle vie dix ans, & croy que encores soit vivant en icelle contemplation.

De Noſtre-Dame-de-Chartres.

A Noſtre-Dame-de-Chartres eſt là ſa chemiſe & là faiſt pluſieurs miracles, &, comme l'on treuve par les chroniques que celle image Noſtre-Dame eſtoit faiſte avant la nativité Noſtre-Seigneur long temps. On faiſt des chemiſes, au diſt Chartres, & les boutent par dix jours ſus la chaſſe Noſtre-Dame, pour les femmes qui ne peuvent facillement avoir leurs enfans, car elles ont telle propriété que, quant une femme travaille à faire l'enfant, qui meſt celle chemiſe ſur le ventre d'icelle, elle délivre incontinent après ; & ſi un homme de guerre porte ſur luy, ou ſoubz l'arnois, celle chemiſe, il n'eſt jamais frapé de coup d'artilerie, &, s'il eſt frapé, la pierre ne perſe point l'arnois, mais, gliſſant, va deſſus l'arnois.

En icelle églife font feptante deux chanoines, à la remembrence de feptante deux difciples de Jéfu-Chrift, & fept archidiâcres, en mémoire de fept candelabres que veift fainct Jehan en l'Apocalipfe, & eft icelle églife, entre toutes aultres, moult bien fervie en divins offices, ayant deux églifes l'une fur l'autre.

De Noftre-Dame-du-Puis.

NOSTRE-DAME-DU-PUIS-EN-VELAY eft églife moult belle, là où Noftre-Dame faict plufieurs miracles, & eft le Jubilé à la dicte églife, toutes les fois que Noftre-Dame-de-Mars eft le Vendredi-Sainct, &, alors, de plufieurs régions, viennent au païs gaigner les Pardons. Là, comme l'on dict, la Circuncifion Noftre-Seigneur y eft, & la mittre de Aaron, frère de Moyfe.

De Noſtre-Dame-des-Plantz.

AUPRÈS du Pont-Sainct-Eſperit, à la partie du Dauphiné, eſt Noſtre-Dame-des-Plantz, là où la Vierge Marie faict pluſieurs miracles & fuſt trouvée l'image miraculeuſement, en coupant les bledz, par les paſſans du pays. Là viennent pélerins de pluſieurs régions & treuvent remèdes de pluſieurs maladies au dict lieu, leſquelz ne ſont à oublie à tous bons catholiques.

De Noſtre-Dame-de-Roquemador.

ROQUEMADOR eſt une égliſe collégiale, ſubjecte à l'éveſque de Tule, aſſiſe en Querci, là où eſt le corps de ſainct Amador,

difciple de Jéfu-Chrift, & auffi l'efpée de Roland, Durandal, comme jay veu & tenu, d'ung merveilleux poys ; &, là, ont une cloche fus le portal, fans corde, laquelle eft petite, &, toutes les fois que quelqu'un eftant fus mer, en dangier, & il invoque Noftre-Dame & promect venir à Roquemador, celle cloche de foy mefme fonne, & alors les chanoines & citoiens du lieu vont à l'églife & mettent par efcript le jour & l'heure que la dicte cloche fonne ; ung temps après, viennent les pélerins, & alors on lift dans le livre & congnoiffent le dict miracle eftre vray, & plufieurs fois avient que la cloche fonne d'elle mefme, quant fe font miracles fur mer.

De Noſtre-Dame-d'Auteſaie.

NOSTRE-DAME-D'AUTEFAIE eſt en Gascoigne, laquelle faiƈt de grans miracles, &, ceulx de Limoſin & Perigours, à Genes, de Querci & Rouergue, y ont grande dévotion & vont en pèlerinage pour les miracles qui ſe font là.

De Noſtre-Dame-de-l'Iſle-Barbe.

AUPRÈS de Lyon, à demie lieue, a une abbaie, laquelle fut fondée au nom de Noſtre-Dame, ſus le fleuve de Arar, à préſent diƈt Saune, là où Noſtre-Dame faiƈt pluſieurs & merveilleux miracles. Là eſt la coupe d'émeraude, où Noſtre-Seigneur beut au diſner chez Simon le lépreux, comme l'on dit. Là, eſt le corps ſainƈte Anne, mère de

la glorieuſe Vierge Marie, & le corps ſainct Longin, lequel recouvra veue à la paſſion Noſtre-Seigneur, &, là, eſt le cornet de Roland, d'ivoire, qu'il avoit quant il mourut à Roncevaux avec ſes compaignons pers de France.

C'eſt abbaie fuſt fondée & dotée par le roy Charlemaigne.

De Noſtre-Dame-de-Vauflorie & de Chaſelles.

NOSTRE-DAME-DE-VAUFLORIE eſt ung prieuré deſpendant de la Chaſſe Dieu, à ſept lieues de la cité de Lyon, en une valée entre montaignes ; &, fut trouvée, comme ont treuve aux Antiquités lyonnaiſes, miraculeuſement. C'eſt que, environ Noël, en temps de hyver, les enfans qui gardent le

beſtial, en alant abrever les beſtes, trouvèrent, dans une fontaine, ung genès fleuri, &, au deſſoubz du genès, une image Noſtre-Dame, leſquels enfants la démonſtrèrent à leurs pères & à pluſieurs du pays, &, là, édifièrent une petite chapelle, là où ſoudainement ſe vouèrent à Noſtre-Dame de diverſes maladies, leſquelz tous guériſſoient, & fut l'aport en peu de temps merveilleux ; &, pour ce qu'on avoit trouvé l'himage ſoubz ung genès flori, &, de peu à peu, là édifièrent, ſus ceſte fontaine, une belle égliſe, & là on nommée Noſtre-Dame-de-Vauflorie, laquelle faict journellement pluſieurs miracles, & ſpécialement treuvent grans remèdes ceulx qui ſont perſécutés de la gravelle & pierre de veſſie ; & le père de feu monſieur Florimon Robertet, qui eſtoit perſécuté de pierre, ſe voua à Noſtre-Dame, promettant de aller la viſiter en brief temps; &, ainſi qu'il fut party pour aller à Vauflorie, fiſt une pierre groſſe comme le rouge d'ung œuf,

miraculeufement, laquelle pierre on m'a montrée plufieurs fois avecque d'aultres le religieux de Vauflorie qui là fe tient pour le prieur de Savigny de Montbrifon, qui eft prieuré unie avec Vauflorie.

A deux lieues de Vauflorie eft Noftre-Dame-de-Chafelles, là où fe font beaucoup de miracles & eft une petite ville là où Mesfieurs de la religion de Rhodes ont une riche commanderie, & la cure du lieu eft de gros & ample revenu, à caufe de la port de Noftre-Dame; auquel lieu a groffes indulgences, plufieurs fois l'année, lefquelles furent impétrées par frère Symphorien Champier, docteur, commandeur de la Toirette, & curé du dict Chafelles, lequel fonda, en l'églife, une moult belle chapelle à l'honneur de fainct Jehan-Baptifte.

Des ſainćts ſuaires, où le corps Noſtre-Seigneur fuſt circundé & mis par Nicodemus au ſépulchre.

Nous trouvons en l'Evangile que le corps de Jéſu-Chriſt fut condit de pluſieurs ſuaires, & en avons en Gaule trois : le premier eſt le plus délié & ſemble eſtre celluy lequel eſt à Cadoin, en Périgour, lequel eſtoit auprès de la chair ; l'aultre eſt plus gros, lequel eſt à Compienne, à Sainćte-Cornellie ; le tiers eſt celluy qui couvroit tous les aultres, & le plus grand & matériel eſt celluy que l'on monſtre à Chambéri, là où appert le veſtige de la face de Noſtre-Seigneur, pour ce que le linge en eſt gros comme futaine. Aux aultres deux n'apert point la figure, pour ce qu'ilz ſont déliés comme tafetas & ſoie, & la figure ne peult prendre ſa forme

6

en chofe fi déllié & fine ; mais la figure appert en celluy qui eft compofé de plus groffe matière & comme futaine. Mais celui de Cadoin femble tirer fus le fang rouge, pour ce qu'il eftoit plus près du corps. A tous trois a gros aport, & fe monftre deux ou trois fois l'année, là où fe font plufieurs miracles, & viennent gens fans nombre, quant on les monftre. Celluy de Cadoin premièrement fut à Tholoufe, mais fut, longtemps après, dérobé par ung religieux de Cadoin, pour ce que l'on difoit que ceulx de Tholoufe l'avoient defrobé au dict Cadoin.

De Sainct-Antoine de Viennois.

SAINCT Anthoine fut abbé, lequel demouroit au defers de Egypte & fut fon corps apporté en Viennois, par ung feigneur

de Chafteauneuf-de-l'Arben & le donna là où de préfent il eft, qu'eft le chief de la religion qui porte le figne de Thau, qu'eft une potence; & là eft le corps du dict fainct Anthoine, lequel jay veu, quant fut démonftré à Monfeigneur le duc de Lorraine, & font les offemens tous rouges & enflambés, & fi on touche de quelque offement du vin, il devient foudainement auffi aigre que le plus fort vin aigre que l'on treuve. Là, faict Dieu, à l'interceffion du dict fainct, plufieurs miracles, & ceux qui font atains d'eftiomaine ou feu facré & de bon cœur prie fainct Anthoine qu'il luy plaife prier Dieu pour eulx, guériffent felon la fervente oraifon & dévotion qu'ils ont envers Dieu & le fainct. Sainct Anthoine, luy eftant aux défers, compofa fept épiftres à divers monaftères, comme refcript fainct Hyéronyme, au livre de *Viris illuftribus*, & la principalle eft celle qu'il efcript aux Arfeurites, & ont efté depuis tranflatées par ung Sarafin, commentées par mon père, meffire

Champier, lesquelles monsieur le feu abbé, frère du seigneur de Sainct-Chaumon, fist imprismer, &, depuis, les list-on par toutes les églises de sainct Anthoine, & sont icelles épistres d'une grande intelligence & profundité incomparable, & semble que soient faictes divinement & non par homme humain, à cause de la profundité & difficulté d'icelles épistres, & ne sont pas moint difficilles que celles de l'apostre sainct Pol, si plus ne sont. Ceulx de Montmajeur d'Arles ont longtemps plaidoié ceulx de Sainct-Anthoine, mais la vérité a esté cognue que le corps est à Sainct-Anthoine, par plusieurs raisons dont n'est licite dire ne déclarer.

De Sainct-Nicolas de Varengivile en Lorraine.

En Lorraine, à deux lieus de Nanci, ville capitale du païs, eſt l'égliſe Sainct-Nicolas, une des plus belles égliſes & la plus clère & plaiſante à la veue de l'homme qui ſoit en Gaule. Là eſt réclamé le bon éveſqne de Mirre, ſainct Nicolas, & ſi faict pluſieurs miracles divers, &, là, viennent gens de Picardie, Normandie, Flandres, Paris & aultres lieux lointains, de diverſes maladies perſécutés, &, là, ſe font miracles pluſieurs patáns & évidans; mais, pour n'eſtre prolixe, en diſay ung, & le premier digne de mémoire. Au commencement d'icelle égliſe, laquelle eſtoit petite, on venoit de divers lieux au dict ſainct, &, une fois, ung Lorrain fut prins en Turquie des infidelles, & pour

ce que c'eftoit ung fort & puiffant homme, doutant qu'il ne rompit chaînes & aultres ligamens, luy firent ung colier de fert au col de cinq doigz de large & trois d'efpeffeur, lié avec une groffe chaîne, & eftoit fi merveilleux que ung ferrurier ne l'euft fceu rompre ne brifer à loifir de huit jours. Ung jour, le pouvre prifonnier luy vint en mémoire de fainct Nicolas, lequel eftoit fort honnoré en fon païs, & des miracles qu'il faifoit pour la délivrance des prifonniers; alors va faire fon oraifon à Dieu & au benoift fainct Nicolas, promettant que s'il plaifoit à Dieu le délivrer de ce tourment où il eftoit & le ofter de la main des Sarrafins, qu'il iroit à Sainct-Nicolas le mercyer & qu'il délibéreroit déformais eftre bon & loyal chreftien & fe amander & délaiffer toute mondanités & vie inique, & fur cela s'endormit, qu'eftoit fur le foir; & quant il fe réveilla le matin, à l'heure de matines, que le portier de Sainct-Nicolas voulut ouvrir la porte de l'églife, il trouva

endormi le pouvre prisonnier à la porte de l'église & le réveilla, lequel pensoit encores estre en Turquie, & quant il fut esveillé & se trouva à la porte Sainct-Nicolas, congneut que, par l'intercession du benoist sainct, il estoit eschapé de la main des infidèles, &, alors, ceulx de Sainct-Nicolas, voiant le miracle si grant & manifeste, firent chanter tous les prestres & donner louange à Dieu & sainct Nicolas, & furent envoyés querre plusieurs séculiers pour rompre le dict col de fer qu'il avoit au col, & ne le sceurent oncques rompre, mais divinement, devant toute compaignie, se esclatat & rompit, en sorte qu'il n'y a homme au monde qui l'eust esclaté & rompu de celle sorte.

En icelle église, tu verras tant de ferrement & chaînes que journellement l'on y porte, que vingt charrettes ne sçauroient porter. Du corps sainct Nicolas n'y a qu'ung ongle d'ung des doigz; mais là où est le corps, à Bar, au royaulme de Naples, ne se font

pas tant de miracles que en Lorraine, car Dieu faiſt les miracles là où il luy plaiſt & ſelon la dévotion du peuple.

Le lieu Sainct-Nicolas eſt un gros vilaige & fort marchant, là où a plus de maiſons que à Nanci qu'eſt le chief de Lorraine, & dient ceulx du pays que aultrefois l'ont voulu clore de murailles & faire une ville cloſe; mais ce qu'ilz faiſoient de jour, lendemain eſtoit par terre, par quoy furent contrains de laiſſer l'œuvre. Ce que j'en eſcriptz je le ſcay par ce qu'en ay ouy récité à mon père, lequel eſt premier médecin de Monſeigneur le duc de Lorraine & a veu le tout, & eſt *teſtis oculatus*.

De Sainct-Claude.

Sainct Claude fuſt ung bon abbé, lequel eſt enterré en la conté de Bourgongne, là où il faict pluſieurs miracles, comme apert tous les jours par expérience, & en ce lieu avoit grande dévotion. Le roy Louis XI donnat à celle égliſe douze apoſtres d'argent, & eſt le corps de ſainct Claude tout entier ſus l'autel. De pluſieurs provinces viennent pèlerins audict lieu, pour les remèdes de pluſieurs maladies que le peuple treuve là pour l'interceſſion du dict ſainct Claude. Depuis dix ans le feu bruſla toute l'égliſe ; mais, depuis, elle a eſté édifiée auſſi belle que eſtoit paravant. Là eſt une belle abbaye, de grand value, nonobſtant que le lieu ſoit aſſez ſtérille & en païs ſauvaige. Ce glorieux ſainct eſt réclamé par pluſieurs bons chreſtiens,

dont s'en treuvent très-bien, & la plufpart de gens de Lyon, une foys l'année, vont vifiter le dict Sainct-Claude, &, quant ne vont là, vont à Noftre-Dame-de-Vauflorie & de Chafelles, comme font ceulx d'Orléans à Noftre-Dame-de-Cléry.

De Sainct-Clou & Sainct-Cofme.

A deux lieues de Paris eft la corps fainct Clou, lequel faict plufieurs miracles & viennent gens de divers païs, & treuvent divers remèdes en plufieurs malades. Et, à fept lieues de Paris, eft Sainct-Cofme & Damien, & là vont, une fois l'année, la plufpart des cirurgiens de Paris, car, quant les cirurgiens ont quelque malade en dangier de mort, ou de non pouvoir guérir, ilz le recommande à monfieur fainct Cofme &

Damien & treuvent gros ſecours en leurs patiens. Auſſi eſt le corps ſainct Main, ſur les marches de Bretaigne, lequel faict pluſieurs miracles, & guérit *de ſerpigo & impetigo.*

De Sainct-Maturin de Larchant.

SAINCT Maturin fuſt, de ſon enfance, ſainct & dédié à Dieu, & mourut fort jeune, & ſon égliſe moult belle eſt, & là viennent, de divers pays & régions, principalement ceulx qui ſont mélancoliques & maniaques, frénétiques ; & là, treuvent remèdes & opitulations & refrigéres, par l'invocation ou interceſſion du dict ſainct ; & eſt le chemin de Paris pour aller à monſieur ſainct Nicolas, en Lorraine, dont aucuns font les deux voiages pour trouver remède à leurs maladies. Aultresfois l'égliſe a eſté brûlée entiè-

rement, fort que le corps du dict fainct, qu'estoit chofe miraculeufe.

De Saincte-Catherine de Chaffaigne.

A fix lieus de Lyon, au païs de Dombes, eft une abbaye de l'Ordre de Citeaux, là où a une petite églife, féparée de la dicte abbaye, à l'honneur de faincte Catherine, là où viennent gouteux, boiteux & gens qui font malades de maladie des nerfz, comme artétiques, ciatiques, gouttes, podagres, cyragres & aultres femblables maladies & infirmités, & font leurs neufveines neuf jours, priant la dicte faincte Catherine prier Dieu & eftre leur advocate envers Dieu & donner grâce de guérir de leurs infirmités, &, la plufpart d'iceulx, après neuf jours, guériffent, & là délaiffent, en figne de guérifon, leurs

baſtons & potences en la diĉte égliſe, & là, verras plus de deux mille potences.

Le corps de la diĉte ſainĉte fut porté par les anges, de la cité d'Alexandrie, en Egypte, où elle print martyre, au mont Sinaï, là où Dieu donna la loy à Moyſe, & là eſt une abbaye de l'Ordre de ſainĉt Baſile & continuellement, du tombeau, ſort huille & ſable miraculeuſement.

De Sainĉte-Genevieſve.

En la ville de Paris a pluſieurs corps ſainĉts, comme ſainĉt Denys, qui fut envoyé par ſainĉt Pol, apoſtre, & par ſainĉt Clément, pour réduire le peuple d'icelle cité à foy de Jéſu-Chriſt, *cum Eleutherio & Ruſtico*, &, depuis, ont eſté ſainĉt Germain, éveſque, & ſainĉt Eugène ; mais, par eſpécialle grâce,

faincte Geneviefve, vierge, laquelle fift, durant fa vie, plufieurs & évidans miracles & encores faict, de préfent, journellement; &, quant ceulx de Paris ont quelque groffe néceffité, foit ftérilité de biens urgente, ou guerre, ou peftilence, ilz fe retirent à la dicte faincte, & la prient vouloir eftre leur advocate envers Dieu, & portent fon corps, par grande dévotion, en proceffion généralle, par la ville, dont ils ont toujours trouvé gros remèdes & patans & manifeftes ; & eft fon corps en l'églife que le roy Clovis, premier roy chreftien, fift édifier à l'honneur de fainct Pierre & fainct Pol, apoftres, là où le dict roy eft enterré, & la fift faire à caufe que l'empereur Anaftafe lui envoya le fceptre impérial, avecque la clamide impérialle de Conftantinoble, & le inftitua empereur en Gaule, luy & les fiens, &, en figne de cette donation & tiltre, fift édifier l'églife de Sainct-Pierre & Sainct-Pol, à la fimilitude de Sainct-Pierre de Romme; & ce, pour ce que

le dict Clovis desconfit & tua en bataille le roy des Goths Alaricus, qui tenoit son règne à Thoulouse, que fust la cause que l'empereur Anastase le fist proclamer empereur à Paris, & crier vive César, &, depuis, les roys de France non estés subjects à l'empire, mais se treuvent empereurs en France, &, depuis, ont tenu l'empire paisiblement, sans contradiction, par sept générations, depuis Charles-le-Grant, auquel fust donné l'empire, à luy & aux siens, *a plebe & senatu*, jusques à Loys, fils d'Arnulphe, lequel fut, par force, expulsé par Beraingarius Ier, qui, par tyrannie, occupa l'empire romain.

Saincte Geneviesve, doncques, est en l'église de Sainct-Pierre & Sainct-Pol, à Paris, mais, pour les grans miracles qu'elle faict, le peuple nomme l'église du nom Saincte-Geneviesve & non Sainct-Pierre.

Des trois Chapelles ſainctes, leſquelles ſont en France.

En France, a trois chapelles leſquelles on dict ſainctes, à cauſe des reliques & choſes ſainctes qui ſont dedans. La première eſt la Saincte-Chapelle de Paris, où ſont chanoines pluſieurs bien rantés & riches, & eſt l'égliſe de tous biens opulans aornée & auſſi dévotement ſervie. Là eſt une partie de la saincte croix Noſtre-Seigneur, la ſaincte coronne d'eſpine, dont fut coronné, & ung des clous dont fut eſtaché à la croix.

La ſeconde Saincte-Chapelle eſt celle de Bourges, magnifiquement aornée, richement fondée, & le divin ſervice moult bien célébré, & ont reliques en gros nombre.

La tierce Saincte-Chapelle, en France, eſt celle de Dijon, ſingulièrement bien baſtie,

& ſont là pluſieurs chanoines & ung doyen ſur eux. Là eſt la ſaincte Oſtie, laquelle jay veu, où apert le coup du glaive que ung juif lui fiſt, dont le ſang ſortit partout, comme apert encore manifeſtement.

En France, a pluſieurs aultres égliſes, là où Noſtre-Dame & saincts font miracles, comme Noſtre-Dame-de-Liance, à trois lieus de la cité de Lan, en Picardie, là où a gros aport & viennent de pluſieurs lieux pour les miracles que Dieu faict par interceſſion & prières de la dicte Vierge Marie. J'ay obmis ſainct Marcou, là où les roys de France, après leur couronnement, vont viſiter le dict ſainct Marcou, là où prennent, comme l'on dict, la vertu de guérir les eſcruelles, qu'eſt une choſe digne de commandation à tous bons chreſtiens. Je délaiſſe ſainct Martial, duquel jay faict mention en la fondation de Limoges. Auſſi délaiſſe la glorieuſe Marie, ſeur du Lazare, de laquelle eſt la ſépulture à la Baulme, en Provence, & le chief à ſainct

Maximin, diſciple de Noſtre-Seigneur. Pour éviter & fuir prolixité me déporte de pluſieurs corps ſainctz qui ſont en France, &, premièrement, de ſainct Saturnin de Tholouze ; ſainct Front, à Périgours, qui fut diſciple de Jéſu-Chriſt, & la robbe Noſtre-Seigneur à Argenteul, près Paris ; le ſainct Calice, où il fit la Cène, lequel eſt à Brive-la-Gaillarde, au Bas-Limoſin ; auſſi la ſaincte larme que Noſtre-Seigneur getta ſus le Lazare quant il ploura, laquelle eſt en l'égliſe de Vandoſme, & faict pluſieurs & évidans miracles. Je délaiſſe auſſi la bonne hoſteſſe de Jéſu-Chriſt, nommée ſaincte Marthe, de laquelle le corps eſt à Tharaſcon ; & les trois Maries, dont les corps ſont en Provence. Mais, pour ce que la matière ſeroit trop grande & prolixe des aultres ſaincts, m'en déporte, délaiſſant aux autres, que après nous viendront, matière de adjouſter & augmenter, comme j'ay faict au catalogue des merveilles & antiquités de France.

Des ſainctes armes, que nous diſons en latin : Inſignia de France.

LES armes & inſignes antiques de France eſtoient trois crappaulx, que l'on dict *buffones* en latin, & les portoient les roys, avant qu'ils fuſſent chreſtiens ; mais Dieu, voyant la fidélité & bonté du roy Clovis, premier roy chreſtien, &, à ſon couronnement à Reims, en la préſence de ſainct Rémy, furent, du ciel envoyées, trois fleurs de lis d'or, ſemées en chan d'aſeur, &, depuis, les roys de France les ont pour leurs armes.

Du Guidon, ou bannière, nommé Orifflam.

Audict roy Clovis fust envoyé du ciel ung estandar, ou guidon, de soye rouge, ou sandal, carré, lequel fut envoyé pour porter quant les François aloient en guerre contre les infidèles, & estoit, à Sainct-Denis, en France, gardé comme reliques, &, à le veoir, sembloit estre chose divine enflambé sur le rouge.

De la saincte ampole & unction des Roys de France.

Quant sainct Rémy voulut, au couronnement du roy Clovis, sacrer le roy & demanda du cresme, alors une columbe,

venant du ciel, apporta une ampole petite, pleine du ſainct œuille, pour l'oindre & ſacrer, comme fit Samuel au roy David, & auſſi fiſt, paravant, au roy Saul, premier roy des juifz. Ceſte ſaincte ampole eſt en l'abbaye Sainct-Rémy, à Reims, &, quant les roys de France ſe veullent couronner à Reims, l'on ſacre le roy & le oinct-on du ſainct œuille, & vont quérir la ſaincte ampole à l'abbaye Sainct-Rémy, en groſſe ſolennité, & la portent à la grant égliſe pour oindre le Roy.



S'ENSUIT

LA

TABLE DU SECOND LIVRE

DES SINGULARITÉS

DES GAULES

ET PREMIÈREMENT:

S'ENSUIT

LA

TABLE DES FLEUVES

ET

FONTAINES ADMIRABLES

DES DICTES GAULES

ET PREMIÉREMENT :

FINIS.



COLLECTION LYONNAISE

EN VENTE

A la librairie Henri Georg, rue de la République, 65

N° 1. — Supplice de Cinq Mars et de De Thou, décapités à Lyon, sur la place des Terreaux, le 12 septembre 1642. *Relation d'un temoin oculaire.* — 5 feuilles in-8° tellière.

N° 2. — Destruction de l'Église de Saint-Just, du Cloitre & de partie du Faubourg par les Protestants, en 1562. Enquète & procès-verbaux. — 6 feuilles in-8° tellière.

N° 3. — L'Antiquité, l'Establissement, le Lustre, le Bien spirituel et le Temporel de la royale Abbaye de Saint-Pierre de Lyon, avec les merveilles de la Providence, les changements & les divers accidents que l'on y a vus, par J. de Saint-Aubin. — 4 feuilles & demie in-8° tellière.

N° 4. — Chronique de la Maison de Beaujeu, publiée d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale & suivie du tableau généalogique de la famille de Beaujeu. — 5 feuilles in-8° tellière.

N° 5. — Les Antiquités et la Fondation de la Métropole des Gaules, ou de l'Eglise de Lyon & de ses Chapelles, avec les Epitaphes que le temps y a religieusement conservées, par le S[r] de Quincarnon. — 9 feuilles in-8° tellière.

N° 6. — Nombre des Églises qui sont dans l'Enclos et dépendances de la ville de Lyon, avec une exacte recherche du temps & par qui elles y ont été fondées, par Isaac Le Febvre, lyonnais, 1627. — 6 feuilles & demie in-8° tellière.

N° 7. — Breve Histoire de l'Abbaye de l'Ile-Barbe, par M[re] Bezian Arroy, docteur de Sorbonne & Théologal de Lyon. — 13 feuilles in-8° tellière.

N° 8. — Catalogue des Antiques érections des Villes, Cités, Fleuves & Fontaines assises ès Trois Gaules, par Gilles Corrozet, parisien, & Claude Champier, lyonnais. — 1[re] partie 10 feuilles in-8° tellière.

Sous presse :

N° 10. — La Fondation et les Antiquités de la Basilique de Saint-Paul de Lyon, par le sieur de Quincarnon, écuyer, ancien lieutenant de cavalerie & commissaire d'artillerie. — 11 feuilles in-8° tellière.

LYON. — IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND.